LUTTE ANITERRORISTE

DEUX ACOLYTES DE DROUKDEL ABATTUS À ZEMMOURI

page 6

PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

LA MERCURIALE S'AFFOLE

page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1478 Mardi 24 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations hors hydrocarbures en hausse de 40 %

page 7

LE MAE MAROCAIN EN VISITE DEPUIS HIER À ALGER

UN PROGRAMME SANS... FRONTIÈRES

Lire en page 3

IL EST L'UN DES MAITRES DE LA CHANSON KABYLE

Chérif Kheddam n'est plus

Page 24

AFFAIRE EL KHALIFA BANK

78 accusés rejugés par le tribunal criminel de Blida

Page 4

Repères

600
tonnes de poissons frais ont été exportées en 2011 à partir d'Oran, pour une valeur de près de 3 millions de dollars, a annoncé dimanche le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

17
personnes ont trouvé la mort dans le naufrage, samedi, d'une navette effectuant la liaison entre l'île iranienne d'Ormuz et le port de Bandar Abbas au sud de l'Iran, rapporte dimanche l'agence de presse IRNA.

5.255
personnes ont été libérées à ce jour, en vertu du décret portant amnistie générale, promulgué par le président Bachar al-Assad pour les crimes commis lors des récents événements en Syrie, rapporte dimanche l'agence de presse Sana.

Sommet de l'UMA le 17 février à Rabat

La réunion regroupant les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) se tiendra "probablement" le 17 février 2012 à Rabat (Maroc), a indiqué, dimanche à Alger, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel.
L'Algérie a demandé à inscrire les questions sécuritaires à l'ordre du jour de la réunion, a précisé M. Messahel lors d'une rencontre avec la presse. La Libye préside actuellement l'UMA. Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci,

avait indiqué récemment que les pays de l'UMA sont appelés à œuvrer pour établir une "cohérence" entre leurs politiques économiques et sociales.
"L'UMA est une construction qui passe par une nouvelle organisation de nos rapports, une modification de certaines de nos institutions et la création de nouveaux mécanismes", avait-il dit, considérant que "les mutations intervenues en Tunisie, en Libye et dans d'autres pays arabes ne peuvent que nous encourager à aller plus vite et mieux dans la construction de l'UMA."

Le bureau du Conseil de la Nation sera installé le 30 janvier

Le bureau du Conseil de la Nation, composé du président du conseil, Abdelkader Bensalah, et de ses cinq vice-présidents élus entre le 8 et le 10 janvier sera installé le 30 de ce mois en séance plénière, a-t-on appris dimanche auprès de cette instance. Il s'agit de Abderrezak Bouhara, Leïla Tayeb du tiers présidentiel, Adam Koubi et Bendrida Bouzid du parti du Front de libération nationale (FLN) et Zidane Mohamed du Rassemblement national démocratique (RND).
Les neuf commissions permanentes du conseil seront également installées, à savoir la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme, la commission des affaires économiques et financières, la commission de l'équipement et du développement local et la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale.
La liste comprend également la commission de la défense nationale, la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme, la commission de l'agriculture et du développement rural et la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses.

Alliances internationales pour Air Algérie

La compagnie nationale Air Algérie a élaboré un plan de développement visant, notamment, à renforcer sa présence dans le trafic de 6e liberté (trafic de transit) et à adhérer à des alliances internationales, a affirmé son secrétaire général, M. Abderrahmane Halimi. «Nous avons arrêté un plan de développement qui ambitionne, notamment, de renforcer la position d'Air Algérie sur le marché du trafic de 6e liberté, consistant à transporter, à titre d'exemple, des passagers d'Afrique vers le Moyen-Orient ou l'Europe", a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS en marge d'un séminaire sur le transport aérien dans le monde.
Ce plan de développement d'Air Algérie comporte, par ailleurs, le lancement d'une étude sur "les pour et les contre" d'une éventuelle adhésion d'Air Algérie à une alliance internationale de transport aérien, qui pourrait l'aider à intégrer de nouvelles niches sur le marché international du transport aérien.
"Nous prospectons pour adhérer à des alliances avec des groupes comme Sky team ou avec des compagnies africaines", a-t-il précisé. Cette stratégie de développement, étalée sur les cinq prochaines années, tend également à créer un "Hub" (plate-forme de correspondances aéroportuaires) au niveau de l'aéroport d'Alger pour accroître les activités de la compagnie, ainsi que la réalisation d'un nouveau centre de formation conforme aux normes internationales.

Dixit

Sid-Ahmed Ghozali :

«Le FD n'envisage pas de participer aux élections législatives prévues le printemps prochain, les jeux sont déjà faits et les quotas sont attribués. Notre argument consiste en le changement de la loi électorale qui intervient à quelques mois du déroulement du scrutin. Nous sommes dans une situation de blocage par la faute du pouvoir qui interdit toute opposition. Je suis exclu du système depuis 27 ans et je réfute être un homme du système et je déplore en même temps que le FD ne soit pas encore agréé, alors qu'il avait tenu son congrès constitutif en mai de l'an 2000. Le FD dispose à sa création de 135 membres fondateurs, 10.000 militants et 1.100 membres ayant pris part au congrès constitutif de 2000.»

Le futur vu par des internautes

BBC a eu une idée géniale pour faire participer ses lecteurs. Il leur a été demandé de faire des prédictions pour savoir ce que sera la vie dans 100 ans... et ça donne des résultats assez incongrues...
La semaine dernière, BBC a demandé à ses lecteurs de faire des prédictions sur ce à quoi ressemblera la vie dans 100 ans. Inspirés des 10 prédictions sur 100 ans de l'ingénieur américain John Elfred Watkins en 1900 dans The Ladies' Home Journal, beaucoup d'entre eux ont écrit leur vision de 2112... Deux futurologues, Ian Pearson (un consultant sur les futurs technologies et conférencier) et Patrick Tucker (porte-parole de la World Future Society et rédacteur en chef adjoint du magazine The Futurist) ont analysé les prédictions des internautes.
Parmi les 20 prédictions, il y en a certaines qui sont quand même peu probables... Comme l'apparition d'une monnaie unique dans le monde ou les ascenseurs spatiaux qui permettraient de voyager facilement et à moindre coût dans l'espace. Quant au commentaire, "il y aura autant de musées pour chaque aspect de la nature que d'espèces éteintes", il partage l'avis des deux experts. Bien que pour eux, il soit certain que de nombreuses espèces disparaissent dans les prochaines années, il n'y aura pas autant de musées que ça. "Les déserts seront devenus des forêts tropicales" ne convainc pas non plus les deux chercheurs, ni l'hypothèse que les États-Nations vont cesser d'exister et qu'il n'y aura qu'une seule gouvernance mondiale. Il n'y a également pas de grandes chances pour que la guerre en Occident soit menée entièrement par télécommandes ou que la Grande-Bretagne connaisse une révolution...

Des tunnels-toboggans dans une maison

Dans cette maison, le propriétaire a fait construire des tunnels-toboggans pour descendre les étages tout en s'amusant. Pour descendre les étages dans cette maison, on peut choisir de le faire de manière traditionnelle en utilisant les escaliers ou on peut le faire par le biais d'un tunnel-toboggan. Une ultime option qui devrait plaire aux plus jeunes comme aux grands. En effet, il suffit d'avoir gardé son âme d'enfant pour comprendre que dans cette installation se cache le petit plus qui fait de cette maison une grande aire de jeu.
Cette structure donne tout son charme à la maison et en fait un lieu de rêve. Le premier tunnel-toboggan part du premier étage et donne directement dans la cuisine. Quant au second toboggan d'intérieur, il part de la cuisine pour arriver au sous-sol. Le propriétaire de ce lieu fantastique nous présente sa maison et nous emmène dans ses tunnels pour nous donner un avant-goût des sensations que l'on peut ressentir une fois pris dans ce toboggan. Il nous fait visiter ce lieu incroyable dans lequel il a réussi à allier l'utile et l'agréable.

PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

La mercuriale s'emballe à nouveau

L'année 2012 en Algérie s'annonce, semble-t-il, dure pour les petits revenus. Et pour cause Les prix des fruits et légumes sont incontrôlables, ils ne cessent de flamber et donc de laminer davantage, si besoin est, le pouvoir d'achat du consommateur.

PAR AHMED BOUARABA

Si le Salaire national minimum garanti (SNMG) est passé à 18.000 DA pour les salariés, les vendeurs des fruits et légumes aussi bien détaillants que grossistes, se sont vus pour ainsi dire contraints de suivre la courbe ascendante. Une virée dans certains marchés algérois, à l'instar des autres souks du pays, a permis de constater que les prix sont incontestablement hors de portée su citoyen lambda. Même si elle est relativement la moins chère sur les étals, il faut dire que son prix n'est pas pour autant raisonnable puisque le kilo de pomme de terre, légume largement consommée dans les foyers algériens, oscille entre 55 et 60 DA. Les petits pois se négocient à 160DA le kilogramme. Les tomates, elles, trônent à 140DA/kg. Le kilo de courgette est cédé à 110 DA alors que le poivron est vendu à 100DA. Les prix du choux, artichaut et fèves varient entre 85 et 100DA/kg tandis que les aubergines sont à 90DA le kilogramme. Aussi, les carottes, les oignons et le navet sont à 50DA/kg. Outre les légumes, les fruits ne semblent pas, eux aussi, échapper à la règle . La hausse des prix a même porté sur les prix de fruits saisonniers : les agrumes. Les oranges oscillent entre 85 et 140DA/kg tandis que la mandarine est cédée à 120DA. Dans certains marchés, à l'instar du marché quotidien Réda-Houhou (ex-Clausel) à Alger-Centre, le kilo de banane est à 140 DA, par contre, la pomme trône à 200DA/kg. Qu'en est-il des viandes ovines et bovines ? Cela ne semble pas trop intéresser une large tranche de familles qui se sont résolues, depuis très longtemps, à ne les consommer qu'occasionnellement. Pourquoi la mercuriale des fruits et légumes s'est-elle encore une fois affolée ? Comme à l'accoutumé, les détaillants et les vendeurs de gros se rejettent la baalle. Quand le temps est à la pluie se sont les agriculteurs qui sont pointés du doigt. Sinon, c'est le transport, la rareté, ou carrément la formule magique «*mafihache (ce n'est pas rentable)*» pour tenter de justifier cette hausse injustifiable. De toutes les façons aucune explication n'est donnée par ces commerçants à leurs clients qui font face à plusieurs batailles ruineuses tout au long de l'année scolaire : Aïd el-fitr, Aïd-el Adha, Nouvel An, Achoura, Maoulid Nabaoui… bref, la liste est longue. Il faut dire que ces occasions sont synonymes de «fête» pour ces commerçants qui len profitent pour gonfler leurs chiffres d'affaires même si à présent ils sont à la fête les douze mois de l'année. En définitive et encore une fois, c'est les petites bourses qui sont mises à rude épreuve. **A. B.**

Quel recours face à des prix en folie ?

COMMERCE

157.000 infractions en 2011

Quelque 157.000 infractions à la réglementation ont été constatées durant l'année 2011 par les brigades de contrôle du ministère du Commerce, a annoncé, hier, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Les services de contrôle du ministère ont effectué 789.845 interventions en 2011, ayant donné lieu à l'établissement de 139.721 procès-verbaux en vue de l'engagement de poursuites judiciaires, a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les cadres du secteur. Ces interventions de contrôle se sont soldées par la saisie de divers produits pour une valeur de 379,84 millions DA et la fermeture administrative de 8.788 locaux commerciaux, a-t-il ajouté.

Selon le ministre, un chiffre d'affaires estimé à plus de 42 milliards DA a été dissimulé à la fiscalité durant l'année 2011 par certains opérateurs économiques.

Ce montant représente les gains générés par des pratiques commerciales contraires à la réglementation et non déclarés aux services des impôts, notamment les transactions commerciales sans factures. En ce qui concerne les frontières, les services de contrôle ont examiné 89.376 cargaisons et refusé l'admission de 1.110 cargaisons non conformes pour un montant total de 5,6 milliards DA.

OLYMPIADES NATIONALES DES MÉTIERS

La commission nationale préparatoire installée

La commission nationale en charge de la préparation des 5es Olympiades des métiers prévues en juin prochain a été installée, hier, à Alger. Prendront part à cette manifestation plus de 2.000 stagiaires des différentes wilayas du pays afin d'échanger des expériences entre les jeunes du Nord et du Sud, a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. El Hadi Khaldi qui a présidé l'installation de cette commission. Les éliminatoires locales des Olympiades débuteront le 25 avril prochain, a precisé M. Khaldi appelant la commission à organiser les éliminatoires au niveau des places publiques afin de faire connaître aux jeunes et aux parents les métiers proposés par les centres de formation professionnelle.

La 5e édition aura lieu après la promulgation du décret exécutif relatif à son organisation, ce qui dénote de l'intérêt porté par le gouvernement au secteur qui offre un effectif important de main d'œuvre dans diverses spécialités.

Lors de cette manifestation à laquelle 250 millions DA ont été alloués, un stand sera consacré à la présentation des spécialités qui seront hors compétition. Des concours de dessin et de sculpture ainsi que des compétitions sportives seront organisés afin de mettre en relief la créativité des stagiaires et créer une ambiance festive. Par ailleurs, le ministère devra créer un site web afin de faire connaître cette manifestation et ses objectifs, a dit M. Khaldi rappelant que les actes des quatre précédentes éditions seront édités dans un ouvrage qui sera publié à l'occasion du 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

R. N.

SOUS LA PLUME

Mangeons la «kabouya»

PAR SORAYA HAKIM

Alors que les politiques sont plus préoccupés par les prochaines élections législatives, les citoyens eux se creusent les méninges pour remplir leur couffin. Les prix des légumes, fruits et même ceux des viandes blanches suivent une courbe ascendante sans que les pouvoirs publics, en premier chef le ministère du Commerce, n'interviennent pour mettre le holà ! Ce qui désole c'est qu'ils se retrouvent impuissants à mettre en place des mécanismes de contrôle à tous les niveaux de l'acticité commerciale. Il est inacceptable que les haricots verts soient cédés à 280 DA le kilo et encore moins acceptable que les tomates, un fruit dont la culture remonte à très longtemps et qui avait sa renommée de par sa production et sa qualité, se vendent à 120 DA le kilo parfois plus. Les fruits ont eu la baraka d'une bonne pluviométrie. Chercher l'erreur ? A chaque mercuriale en folie, le ministère enclenche la bande sonore qui dit que l'Etat va mettre les moyens matériels pour contrôler les commerçants sans scrupules. Une chansonnette que l'on entend en boucle sans impact. No comment ! Après les émeutes du sucre et de l'huile en janvier 2011 l'État avait promis de faire de la protection du pouvoir d'achat sa priorité. Les choses ne se sont pas arrangées, pis, le ramadan 2011 a saigné les citoyens. A l'approche des fêtes religieuses, on a le droit aux mêmes scénarii. Qu'attend le ministère pour intervenir dans la définition des prix et du plafonnement en cas de hausse injustifiée comme c'est, à tous les coups, le cas. Le citoyen constate avec beaucoup d'amertume l'insoutenable absence de l'État. Les récentes augmentations arrachées au prix de grèves où encore les 3.000 DA de bonus sur le SNMG et le petit «chouiya» alloué aux retraités ne seront qu'un coup d'épée dans l'eau face à ces hausses révoltantes qui peuvent conduire à des émeutes. Il est indécent de parler de sensibilisation des électeurs quand les prix dépassent l'entendement pour ces pères de famille qui ont toutes les peines du monde à nourrir toutes les bouches, se contentant de soupe au potiron. Une raison de plus de craindre l'abstentionnisme. La faute à qui ?

S. H.

> *«Le citoyen constate avec beaucoup d'amertume l'insoutenable absence de l'État. Les récentes augmentations arrachées au prix de grèves où encore les 3.000 DA de bonus sur le SNMG et le petit «chouiya» alloué aux retraités ne seront qu'un coup d'épée dans l'eau»*

AFFAIRE EL KHALIFA BANK

78 accusés rejugés par le tribunal criminel de Blida

Soixante-dix-huit accusés seront rejugés par le tribunal criminel près la cour de Blida suite aux pourvois en cassation introduits par la défense et le ministère public dans l'affaire d'El Khalifa Bank, acceptés jeudi dernier par la Cour suprême, a indiqué cette instance judiciaire.

PAR INES AMROUDE

«*La Cour suprême a accepté 54 pourvois en cassation introduits par le ministère public ainsi que 24 autres introduits par les accusés eux-mêmes, ce qui fait un total de 78 pourvois en cassation acceptés*», a précisé une source de la Cour suprême dans une déclaration à l'APS.

Dix-sept accusés se sont désistés de leurs pourvois en cassation, a-t-on ajouté auprès de cette juridiction.

S'agissant des parties civiles concernées par cette affaire, la Cour suprême a accepté cinquante pourvois en cassation introduits par les intéressés eux-mêmes,

«*L'arrêt de la Cour suprême qui casse le jugement criminel de l'affaire El Khalifa Bank de 2007, a été rendu le 19 de ce mois et sera prêt d'ici une dizaine de jours*», a précisé la Cour suprême.

Interrogé sur un éventuel changement de juridiction pour juger cette affaire, la même source a affirmé que c'est le tribunal criminel près la cour de Blida qui jugera cette affaire.

La composition du tribunal criminel de Blida sera, toutefois, changée conformément à l'arrêt de la Cour suprême, précise-t-on de même source. Me Farouk Ksentini, un des avocats de la défense, avait déclaré jeudi la possibilité d'un changement de juridiction concernant cette affaire, ce qui ne sera finalement pas le cas.

Affaire Khalifa, 2e épisode et peut-être... fin.

Il est à signaler que le tribunal criminel près la cour de justice de Blida n'a pas encore fixé de date pour tenir le nouveau procès.

104 personnes avaient comparu devant le tribunal criminel de Blida dans le cadre de cette affaire en 2007. Des peines, allant jusqu'à la perpétuité avaient été prononcées à l'encontre des principaux accusés, dont le responsable du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khelifa, condamné par contumace.

Le rapport de l'instruction du dossier Khalifa, qui a duré plus de trois ans, avait été transmis en juin 2007 à la chambre d'accusation de la cour de Blida. Toutefois le procès qui s'était ouvert le 8 janvier de la même année ne concernait que le dossier numéro 99-03 qui porte sur l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank incluant le dépôt des fonds des entreprises et institutions étatiques.

Les charges retenues concernent le fonctionnement de la banque et le non-respect des règles prudentielles à l'origine d'un préjudice de plus de 1,5 milliard de dollars, l'équivalent des dépôts engloutis. La plupart des accusés avaient été jugés notamment pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie abus de confiance, falsification de documents officiels, corruption et détournement de biens publics.

Abdelmoumène Rafik Khelifa s'était réfugié au Royaume-Uni en 2003 et fut arrêté le 27 mars 2007 sur le territoire britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris.

La justice britannique avait accepté d'extrader Abdelmoumène Rafik Khelifa et de le remettre aux autorités judiciaires algériennes, lors de la séance tenue le 25 juin 2009 au tribunal de Westminster à Londres.

Sa remise aux autorités algériennes a fait l'objet en 2011 de recours devant la Cour suprême (High Court), qui est la plus haute juridiction en Grande-Bretagne et ses décisions sont définitives.

Rappelons enfin que toujours dans le cadre de la tumultueuse affaire dossier Kahlifa, il reste encore trois autres dossiers dont l'instruction est toujours en cours. Il s'agit de ceux de la défunte Khalifa Airways, de la réalisation de deux stations de dessalement d'eau de mer et de transferts illicites de devises vers l'étranger. **I. A.**

MENACE DE GRÈVE DU PERSONNEL NAVIGANT À AIR ALGÉRIE

La direction tente de désamorcer la crise

PAR RAYAN NASSIM

La direction générale d'Air Algérie reste déterminée à respecter ses engagements vis-à-vis de son personnel commercial navigant et de l'ensemble des travailleurs, a affirmé, hier à Alger, le secrétaire général de la compagnie, Abderrahmane Halimi. «*Nous réaffirmons que nos engagements visant la prise en charge des revendications de notre personnel commercial navigant, sont respectés et seront bel et bien concrétisés*», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS en marge d'une session de formation au profit des cadres d'Air Algérie. M. Halimi a tenu à préciser, dans ce sens, que «*certaines revendications du PNC ont été déjà prises en charge, alors que d'autres, dont le traitement nécessite un peu plus de temps, le seront très prochainement*». Le SG d'Air Algérie a indiqué, par ailleurs, que le dialogue et la concertation «*n'ont jamais cessé entre la direction générale de la compagnie et l'ensemble des travailleurs, et ce dans l'intérêt de tous*». A une question sur le préavis de grève déposé, hier, par les représentants syndicaux du PNC d'Air Algérie, il répond sans hésitation «*la Direction générale de la compagnie s'attèle à satisfaire toutes les revendications légitimes des travailleurs dans le calme et la sérénité*». Ces assurance que tente de donner M. Halimi dont suite à la menace brandit justement par les PNC de faire cloués au sol les avions de la compagnie nationale de transport aérien le dernier jour du mois de janvier courant date à laquelle une grève illimitée est annoncée par ledit personnel. «*On a déposé un préavis de grève hier. Huit jours après, et donc le 31 janvier, on entamera une grève illimitée*», a déclaré au *Midi Libre* le porte-parole du syndicat, Yassine Hamamouche, joint par téléphone. Le premier responsable du syndicat du PNC d'Air Algérie avait alors affirmé que lors de la réunion, tenue dimanche par des membres du Syndicat national du personnel navigant commercial algérien, il a été décidé «*le rejet du programme du mois de février 2012 et du dépôt d'un préavis de grève à compter du 23 janvier 2012.*» Les griefs retenus contre la direction du pavillon national ont trait, selon Yassine Hamamouche, à la non application du protocole d'accord salarial négocié pendant cinq mois, le maintien de non respect du régime de travail par les programmes, la situation de non gestion de notre direction fonctionnelle et l'arbitraire dans ses décisions. «*La dernière réunion tenue avec la direction a eu lieu le 11 novembre dernier. On avait terminé les négociations et il ne restait que la signature de l'accord*», explique M. Hamamouche. Un retard qui ne semble pas être du goût du personnel navigant qui menace de nouveau de paralyser les aéroports du pays.

Le PNC d'Air Algérie n'est pas à son premier débrayage, si la menace de grève brandie est mise à exécution. En juillet dernier, le PNC d'Air Algérie avait observé une grève qui a duré quatre jours, clouant au sol les avions de la compagnie en pleine période estivale. Il en est résulté une pagaille indescriptible dans les aéroports algériens et ceux desservis par la compagnie Air Algérie. La grève n'a été suspendue que suite à l'intervention des hautes autorités du pays. En sera-t-il pareil cette fois-ci ? Les prochains jours nous le dirons.

R. N.

TIZI-OUZOU, GROGNE SOCIO-PROFESSIONNELE

L'UGTA appelle à une grève générale

PAR LOUNAS BOUGACI

Plusieurs secteurs seront paralysés mardi 31 janvier prochain, si l'appel de l'Interprofessionnelle de la Fonction publique rattachée à l'Union générale des travailleurs algériens de Tizi-Ouzou est suivi. Les secteurs concernés sont la Santé publique, l'Éducation nationale, les Collectivités locales, la Formation professionnelle, les œuvres universitaires, la Culture et la Jeunesse et les Sports. En effet, l'UGTA de Tizi-Ouzou a appelé à une grève générale d'une journée, ponctuée d'une marche à partir du siège de l'Union de wilaya UGTA (en face du siège de la daïra de Tizi-Ouzou) vers le siège de la wilaya. Plusieurs revendications ont suscité le recours à ces deux actions de protestation, à l'instar de l'abolition de l'article dit 87 bis de la loi 90/11 et l'intégration des corps communs dans leurs secteurs respectifs. La confirmation des contractuels et des vacataires, l'augmentation substantielle des salaires des corps communs et enfin, l'alignement du régime indemnitaire des corps communs aux corps spécifiques sont au centre des préoccupations des neufs sections syndicales qui ont signé l'appel en question.

C'est suite à une réunion, tenue en début de semaine, regroupant les neufs syndicats formant l'interprofessionnelle de la fonction publique, sous l'égide de l'UGTA-Union de wilaya de Tizi-Ouzou et des Unions locales, que la décision a été prise. La même réunion a permis d'examiner en profondeur la situation socioprofessionnelle des travailleurs, en l'occurrence ceux des corps communs relevant des secteurs concernés. «*D'emblée, l'interprofessionnelle relève avec regret l'ostracisme dont sont victimes les travailleurs des corps communs et ce, à travers les récentes revalorisations et classifications à la césarienne qu'a connu la fonction publique. Par voie de fait, il ressort un relèvement insignifiant des salaires, un régime indemnitaire inconséquent ainsi que la promulgation d'un statut ségrégationniste pendu à la hâte. Cette distorsion à l'égard du parent pauvre de la fonction publique incite l'état-major UGTA de Tizi-Ouzou à faire de cette préoccupation le centre de ses priorités*», souligne l'UGTA dans une déclaration remise aux correspondants de presse.

Et d'ajouter : «*Afin que nul ne l'ignore, l'Interprofessionnelle de la Fonction publique a décidé d'endosser les dossards au départ de la compétition qu'attendent tous les travailleurs des corps communs pour la reconsidération et l'ajustement à hauteur du préjudice pour que cette frange vulnérable puisse recouvrer sa dignité sociale.*» **L. B.**

RELIZANE

Deux prévenus prennent la fuite au terme de leur procès

Deux individus condamnés se sont évadés, dimanche soir, du tribunal de Relizane au terme de leur procès, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

"Les faits se sont produits peu avant 18 h, à la fin de l'audience qui a eu à juger diverses affaires délictuelles", a précisé le procureur général du tribunal.

"C'est au moment où les forces de l'ordre allaient reconduire 54 détenus vers les fourgons que ces derniers ont tenté de s'échapper de la salle où ils étaient gardés, pour essayer de s'engouffrer vers la porte de sortie", a-t-il ajouté.

Les policiers étaient parvenus, toutefois, à empêcher cette tentative d'évasion collective de détenus, mais deux d'entre eux ont réussi à s'évader et sont activement recherchés, selon le procureur.

Les deux individus, âgés de 20 et 31 ans venaient de comparaître devant le tribunal de Relizane qui les a condamnés respectivement à 18 mois et à 3 années de prison ferme.

ÉMIGRATION CLANDESTINE

11 harraga interceptés au large de Mostaganem

Les gardes-côtes ont intercepté, dans la nuit de dimanche à lundi au large de Mostaganem, onze candidats à l'émigration clandestine dont deux mineurs, a-t-on appris de source sécuritaire. Ces haragas, tous originaires de la wilaya de Mostaganem, naviguaient à bord d'un zodiac monomoteur au nord de la plage Benabdelmalek-Ramdane. Les personnes arrêtées, âgées entre 17 et 28 ans, seront présentées ce lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Ali pour émigration clandestine, a-t-on ajouté. **APS**

UMA, SAHARA OCCIDENTAL, RÉVOLUTIONS ARABES…

Alger et Rabat à l'épreuve de lourds dossiers

La visite du chef de la diplomatie marocaine, sa première, en Algérie, survient dans un moment crucial, marqué par des développements géostratégiques inédits dans certains pays du Maghreb, la Tunisie et la Libye en l'occurrence. Mais est-ce pour autant qu'Alger et Rabat s'échineraient-ils à aplanir leurs différends sur de si lourds dossiers que la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays et celui du Sahara occidental ?

PAR MOKRANE CHEBBINE

Mourad Medelci.

Saâd Eddine El Othmani.

La question mérite bien d'être posée, d'autant que l'Algérie et le Maroc font montre, depuis quelques mois déjà, d'un réchauffement de leurs relations, à travers notamment des visites entre officiels, devenues récurrentes. La visite de Saâd-Eddine El Othmani, issu, pour la précision, du Parti pour la justice et le développement (PJD), formation islamiste majoritaire depuis les dernières élections législatives au Maroc, est une expression nette de l'amélioration substantielle des relations entre Alger et Rabat.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "*la dynamique constructive engagée par les deux pays à travers l'échange de visites ministérielles et la concertation pour raffermir les liens de fraternité et de coopération qui unissent les deux peuples frères*", selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Ce dernier a ajouté que les entretiens entre les deux ministres porteront sur l'examen des voies et moyens *"susceptibles de relancer l'Union du Maghreb arabe en réorganisant certaines de ses institutions et de ses mécanismes en vue d'une meilleure efficacité*". Toutefois, s'il est vrai que les autorités du Makhzen semblent revenir à de meilleurs sentiments envers l'Algérie, en mettant un terme aux campagnes de dénigrement instrumentalisées, il n'en demeure pas moins que Rabat nourrit de grandes ambitions pour le réouverture des frontières fermées depuis 1993. L'Algérie, intransigeante, sans pour autant fermer la porte définitivement, a conditionné la réouverture de ses frontières avec le Maroc par le règlement de tous les obstacles ayant présidé à leur fermeture.

Une allusion nette et sans bavures aux phénomènes néfastes à l'économie nationale qui sont le trafic de drogue, la contrebande et le terrorisme bien sur. Néanmoins, la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA) sera la pierre angulaire des pourparlers entre les deux ministres des Affaires étrangères, d'autant que les deux pays semblent converger leurs vues à ce sujet.

Le Maroc souhaite une nouvelle dynamique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du royaume du Maroc, Saâd-Eddine El Othmani, a indiqué hier que sa visite constitue le début d'une série de consultations et d'un processus de coopération entre les deux pays. Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, El Othmani a souligné la nécessité de *"redynamiser cette coopération bilatérale par des programmes de travail sur le terrain*". Le chef de la diplomatie marocaine a également indiqué que sa visite s'inscrivait dans le cadre d'"*une volonté commune*" des deux pays de tirer avantage de la conjoncture régionale et internationale pour "*insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et les approfondir davantage*". Il a également plaidé en faveur d'un élargissement des relations algéro-marocaines à "de nouveaux secteurs" soulignant l'importance de la concertation dans la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et de ses institutions. *"Nous sommes aujourd'hui conscients que des mutations sont survenues dans certains pays de l'UMA, des changements à même de nous offrir une meilleure opportunité d'aplanir les entraves à la complémentarité et à l'intégration maghrébine*".

Et de renchérir que *"cette visite constitue, pour nous en tant que nouveau gouvernement du Maroc et pour moi en tant que nouveau ministre des affaires étrangères, l'amorce d'une nouvelle dynamique"* pour les relations bilatérales et *"reflète la volonté des deux pays à aller de l'avant". "Nous ne pourrons pas tout trancher lors de cette visite ni de discuter de tous les programmes*", a-t-il dit ajoutant qu'il s'agit "*du début d'un processus de consultations"*. Le ministre marocain a également plaidé en faveur de la relance de l'UMA. *"Nous sommes aujourd'hui conscients que des mutations sont survenues dans certains pays de l'UMA, des changements à même de nous offrir une meilleure opportunité d'aplanir les entraves à la complémentarité et à l'intégration maghrébine"*, a encore affirmé le ministre marocain des AE.

M. C.

Medelci : «*Il y a une volonté de renforcer nos relations avec le Maroc*»

Le ministre des affaires étrangères, Mourad Medelci, a affirmé hier à Alger qu'"*il y a une volonté*" de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Maroc. Accueillant le ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération, Saâd-Eddine El Othmani à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, Medelci a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'"*il y a une volonté de renforcer les relations bilatérales*", soulignant que "*cette visite est à même de mettre en place des mécanismes et des programmes allant dans le sens du renforcement de ces relations bilatérales et de la concrétisation sur le terrain des aspirations maghrébines...*". "*Tous les facteurs plaident en faveur d'une ouverture des relations"* entre l'Algérie et le Maroc "*année après année*" et dans tous les domaines notamment économiques, a-t-il estimé.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que la visite de son homologue marocain intervenait après celle qu'il a effectuée le 16 novembre au Maroc, lors de laquelle "*nous avons ouvert la voie à un dialogue constructif aux niveaux bilatéral et maghrébin et que nous allons poursuivre"*.

M. C.

LA VISITE D'OTHMANI

Sous la loupe des médias marocains

PAR LARBI GRAÏNE

La visite qu'effectue à Alger le ministre marocain des Affaires étrangères, Saâd Eddine El Othmani est vue généralement par la presse marocaine comme un signe de dégel des relations algéro-marocaines. La majorité des titres de l'édition d'hier ont souligné le fait que le représentant du gouvernement marocain, soit issu de la nouvelle majorité parlementaire ayant émergé après le vote de la nouvelle Constitution marocaine. Un fait bien sûr par rapport auquel Alger accuse un retard. On est toujours dans les mêmes procédés stylistiques consistant à trouver des défauts au voisin afin de s'autoriser à s'attribuer des fleurs à soi-même. Le journal l'Opinion, organe francophone du parti Istiqlal écrit dans son éditorial que le «*Maroc n'a cessé de multiplier les signes de bonne volonté et de tendre la main à l'Algérie pour tourner la page du passé et ouvrir de nouvelles perspectives devant l'action commune dans l'intérêt des peuples maghrébins*». La publication en viendra justement à aborder le sempiternel problème de la fermeture des frontières. «*Le fait de continuer à fermer les frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie empêche la libre circulation des biens et des personnes et constitue un obstacle majeur devant la réalisation de l'unité maghrébine*» regrette-t-elle. L'*Opinion* évoque la problématique sécuritaire dont la résolution selon lui «*nécessite une coordination permanente et la mise en œuvre des potentialités des différentes parties pour venir à bout des dangers que représente AQMI qui mène des opérations terroristes et menace la paix et la sécurité des peuples de la région*». «*Nous espérons que la visite de M. Othmani en Algérie consacre la reprise des relations normales et fraternelles entre les deux pays, et ce, dans l'intérêt de nos peuples et de l'ensemble régional maghrébin qui doit se présenter en front uni et solidaire devant ses partenaires, en général, et européens, en particulier*» poursuit l'éditorialiste de *l'Opinion*. Pour sa part le journal en ligne *Maghreb Intelligence* fait état d'une «*véritable inflexion de la diplomatie algérienne*» qui «*peine*» selon lui «*face aux changements qui ont secoué le monde arabe depuis plus d'une année*». Revenant sur le discours prononcé par le président Bouteflika lors de son voyage à Tunis pour célébrer le premier an de la révolution tunisienne, le journal croit déceler des «*messages d'apaisement envers le Maroc*». Pour le journal marocain «*Alger pense que c'est aujourd'hui le moment de rebooster l'UMA*». Citant un diplomate français, le même journal note que «*le peuple algérien est plus sensible à ce qui se passe au Maroc qu'à ce qui s'est passé en Tunisie et en Libye.*

La nette victoire électorale des islamistes du PJD et la manière très fluide avec laquelle le gouvernement a été constitué, n'ont pas manqué de soulever l'admiration d'une grande frange de la société algérienne». Et d'ajouter «*aujourd'hui, Abdelaziz Bouteflika veut faire d'une pierre deux coups. En recevant El Othmani à Alger, il précipite le dégel diplomatique entre les deux pays attendu depuis des années, tout en offrant cela à un ministre des Affaires étrangères élu par le peuple marocain*». Mais en général, tous les écrits convergent pour souligner l'espoir que font naitre les bouleversements régionaux suite aux révoltes arabes.

L. G.

DYNAMISATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Hausse de 40,88 % du volume des exportations hors hydrocarbures

«Les exportations hors hydrocarbures se sont chiffrées à 2 milliards dollars et ont connu une augmentation de l'ordre de 40, 88 % en 2011 comparativement avec l'année 2010. Concernant le bilan des activités commerciales, le bilan relatif à l'année précédente est insuffisant, d'où la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en général, et des consommateurs en particulier » a notamment affirmé, hier, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, lors de la présentation du bilan annuel des activités commerciales, au cours d'une rencontre organisée dans la salle des conférences de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

PAR AMAR AOUIMER

Devant des directeurs centraux du secteur du commerce, des responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur et de la Safex, le ministre a indiqué que *«l'important consiste à mener une bonne politique des prix en concoctant une étude et une enquête relatives aux prix des produits de large consommation, car il devient impérieux de raffiner la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale tout en préservant la santé publique par le biais du contrôle de la qualité et de l'hygiène des produits alimentaires, notamment ceux qui sont périssables»*.

Le programme des services commerciaux chargés des activités avec l'étranger ont requis une enveloppe financière de l'ordre de 6 milliards DA en 2012 tandis que les statistiques inhérentes aux opérations commerciales illicites représentent une valeur de 48 milliards DA, au moment où les produits impropres à la consommation sont évalués à 380 millions DA. Benbada a souligné que pas moins de 8.788 magasins commerciaux ont été fermés alors que les produits saisis à la frontière s'élevant à 35.000 tonnes sont évalués à 5 milliards DA.

A propos de la formation, un programme de création de 12 directions de wilayas est prévu pour améliorer les services commerciaux sachant que 95 inspections territoriales régionales et 154 inspections locales seront également instituées et, par ailleurs, 350 véhicules seront affectés aux besoins des différents services. Au sujet du perfectionnement des ressources humaines, une promotion interne concerne la création de 260 postes de contrôleurs, 64 autres contrôleurs inter wilayas et 266 nouveaux postes de travail dans le secteur, et en même temps 72 nouveaux bureaux et 24 services relatifs aux activités étrangères. Par ailleurs, 4.900 fonctionnaires seront formés dans les différentes spécialités suivant les besoins et 232 hauts postes d'inspection sont en voie d'instauration.

Selon le ministre, 500 postes budgétaires seront mis en place en vertu de la circulaire d'Ouyahia sachant que 2.500 autres postes seront ouverts durant l'année 2012.

Il est également question de créer 2.000 postes pour les différentes wilayas. En plus du guide du consommateur nouvellement élaboré, un portail des consommateurs est en gestation et 20 laboratoires régionaux de contrôle la qualité seront implantés en Algérie. Chaque wilaya sera dotée d'un laboratoire de contrôle de la qualité d'ici 2014.

Aussi, une zone d'alerte qui constitue un centre de sécurité industrielle sera créée prochainement. Le Club de la presse a été officiellement inauguré hier, à la Safex, par le ministre du Commerce, en du président directeur général de la Safex, Rachid Gasmi, du président de la Caci, Tahar Kellil, et du directeur général de l'agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) Mohamed Bennini.

A. A.

IMPORTATIONS DE BLÉ EN 2011

Hausse de 125, 5 % en 2011

Les importations de blé de l'Algérie ont connu une forte hausse de 125,5% à 2,82 milliards de dollars en 2011 contre 1,25 milliard de dollars en 2010.

Les quantités de blé (tendre et dur) importées par l'Algérie ont atteint 7,40 millions de tonnes durant 2011, contre 5,23 millions de tonnes à la même période en 2010, soit une augmentation de 41,5%, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Les importations de blé tendre, qui représentent une part importante des importations algériennes, sont passées à 1,96 milliard de dollars pour une quantité de 5,55 millions de tonnes durant en 2011contre 913,25 millions de dollars pour 3,986 millions de tonnes, en hausse de plus de 115% en terme de valeur. Pour le blé dur, l'Algérie a importé durant l'année écoulée pour 858,669 millions de dollars (1,85 million de tonnes) contre 338,628 millions de dollars, soit 1,246 million de tonnes en 2010.

Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en blé durant les dix premiers mois de 2011 sont pratiquement les mêmes que ceux des années précédentes.

Il s'agit essentiellement de la France, le Canada, l'Allemagne et les Etats Unis d'Amérique, l'Espagne et le Mexique.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaissa avait imputé cette hausse des importations à l'augmentation des prix à l'échelle internationale et au souci des pouvoirs publics de garantir la disponibilité de ces produits au niveau national. Le ministre avait précisé, en novembre dernier, que le gouvernement avait décidé, en 2011, d'élever à 30% le taux de disponibilité du blé et de l'orge sur le marché local.

Bien que les importations aient augmenté cette année, elles n'ont tout de même pas atteint le montant de 2008, estimé à 3,4 milliards de dollars, et ce, grâce à une amélioration progressive de la production nationale et une meilleure régulation du marché, avait relevé M. Benaïssa.

La production nationale de céréales a atteint 42 millions de quintaux en 2011, contre 45,6 millions en 2010 et un pic de 61,2 millions en 2009.

R. E.

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA RAFFINERIE D'ADRAR

Accords Sonatrach-Chinese naional petrolium

Le groupe Sonatrach et la Chinese national petrolium corporation (CNPC), qui exploite la raffinerie d'Adrar, sont parvenus à un accord sur la reprise immédiate de cette raffinerie et la réintégration de son personnel, a annoncé dimanche le ministère de l'Energie et des Mines.

Cet accord, obtenu suite à un arbitrage du ministère de l'Energie et des Mines, prévoit également la mise en place d'une équipe conjointe Sonatrach-CNPC pour "examiner les modalités d'une solution globale, y compris la reprise à terme de la raffinerie par Sonatrach", indique la même source dans un communiqué.

Située dans la localité de Sbaa (50 km du chef lieu de wilaya, la raffinerie d'Adrar est entrée en activité en mai 2007 avec une capacité de production de 600.000 tonnes par an (produits dérivés de pétrole), équivalent à 12.500 b/j.

CHANGES

Stabilité de l'euro face au dollar

L'euro se stabilisait face au dollar lundi, dans un marché toujours attentif aux négociations entre la Grèce et ses créanciers privés. La devise européenne s'échangeait à 1,2928 dollar lundi matin contre 1,2933 dollar vendredi soir. Lundi, le marché était relativement calme en raison de la fermeture de plusieurs places financières asiatiques pour cause du Nouvel An chinois, selon des cambistes. L'euro restait tout de même sous pression dans l'attente d'une décision sur la restructuration de la dette de la Grèce, épicentre de la crise des finances publiques de l'Union monétaire. "L'optimisme affiché par les marchés la semaine dernière sur la possibilité de voir émerger au cours du week-end un accord sur la dette grecque s'est avéré, comme bien souvent auparavant, quelque peu inopportun", a commenté un analyste chez CMC Markets. Les tractations sur l'effacement d'une partie de la dette grecque se sont en effet poursuivies ces derniers jours à Athènes entre le gouvernement d'un côté, et le chef du lobby bancaire mondial, l'IIF, Charles Dallara et le Français Jean Lemierre, détaché de BNP Paribas, de l'autre. Mais les deux hommes ont quitté samedi Athènes sans qu'un accord ait pu être trouvé, alors que semblent demeurer des divergences sur le taux d'intérêt des nouvelles obligations qui découleraient d'un effacement de 50% de la dette grecque pour éviter au pays un défaut de paiement brutal et désorganisé.

ELLE SERA CONSTRUITE DANS LE SUD

Première station solaire thermique algérienne en 2016

La première station solaire thermique algérienne sera mise en service en 2016 dans la wilaya d'El Oued, a annoncé lundi le P-dg du groupe Sonelgaz, Nourredine Boutarfa qui a précisé que les premières stations de ce genre seront construites dans le sud du pays. *«Nous comptons mettre en service les premières stations solaires thermiques en 2016-2017, la première station sera opérationnelle à El Oued avec une capacité de 150 MW"*, a déclaré M. Boutarfa à la Radio nationale. Le dirigeant de Sonelgaz précise que l'Algérie a misé essentiellement sur le solaire thermique dans son programme de développement des énergies renouvelables vu l'avantage qu'il offre en matière de stockage de cette énergie. Dans ce programme, Sonelgaz prévoit la réalisation de 67 projets de production d'électricité à partir des renouvelables, dont 27 centrales photovoltaïques, 27 centrales hybrides, 6 centrales solaires thermiques et 7 centrales éoliennes, selon des détails déjà dévoilés juin 2011 par la commission de régulation de l'électricité et du Gaz (Creg). Les plus grandes centrales que l'Algérie va réaliser seront de type solaire thermique qu'elle compte notamment installer dans les régions du sud, dans les wilayas d'El Oued et de Bechar. La plus puissante centrale de ce type aura une capacité de 400 MW pour la partie solaire seulement. L'Algérie compte investir 60 milliards de dollars pour produire à partir des renouvelables 12.000 MW d'électricité à l'horizon 2030, soit 40% de ses besoins à cette date, rappelle à ce propos M. Boutarfa. Il note que le projet Desertec auquel l'Algérie a adhéré va permettre à Sonelgaz d'identifier les projets de partenariat avec les entreprises initiatrices de cette initiative industrielle pour produire et exporter de l'électricité solaire vers l'Europe. Mais l'Algérie conditionne l'exportation vers ce continent par la mobilisation d'importants financements que le groupe Sonelgaz n'est pas en mesure de mobiliser à lui seul, et aussi par la réalisation des interconnexions nécessaires au transport de l'électricité. Actuellement, l'Espagne et l'Italie par lesquels vont transiter les lignes de transport d'électricité, ne sont pas entièrement interconnectées au réseau électrique européen, précise M. Boutarfa. Le projet d'intégration des réseaux électriques de la Méditerranée (Med-Ring) devra, selon lui, aider à réaliser l'interconnexion entre les pays des deux rives de la Méditerranée.

R. E.

SKIKDA, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Production en hausse constante

Avec une pêche de 5.947 tonnes de poissons en 2011, soit plus de 600 tonnes qu'en 2010, la production halieutique continue de suivre une courbe ascendante dans la wilaya de Skikda, a indiqué la Direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

PAR BOUZIANE MEHDI

« *Cette croissance est le résultat, entre autres, de l'augmentation du nombre de sorties en mer des sardiniers, l'arrivée d'une importante population de poissons bleus au large de la wilaya et la pêche intensive de crustacées et mollusques*», a expliqué le DPRH, M. Zaïd Ammoura, dans un entretien à l'APS.

En effet, la production halieutique est constituée d'une forte proportion de poissons bleus (sardine commune et allache), soit 5.195 tonnes représentant plus de 87% des quantités pêchées, selon le même responsable. Les poissons blancs, avec notamment 71 tonnes de merlan et 29 tonnes de pageot, et les crustacés (200 tonnes de crevettes blanches et 188 tonnes de crevettes rouges, entre autres espèces), complètent la production. La pêche continentale n'est pas en reste de cette tendance à la hausse dès lors que la production de carpes, pour ne prendre que cet exemple, a atteint près de 30 tonnes dans les bassins des barrages de Kenitra et Zit El-Anba, contre 18 tonnes en 2010, a noté M. Ammoura, faisant état d'un "suivi périodique" de la croissance des poissons dans ces plans d'eau, encadrés par des techniciens de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo et du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture. Le responsable local du secteur a également signalé à l'APS qu'en dépit de l'évolution de la flottille de pêche dans cette wilaya où elle est composée de 515 embarcations, un "net recul" des infractions a été enregistré en 2011 avec 17 transgressions contre 49 en 2010. Ces chiffres s'expliquent par, notamment, "l'intensification des contrôles" par les gardes-côtes et le "caractère dissuasif" des poursuites judiciaires contre les contrevenants. L'année 2011 a également été marquée par l'entrée en production de la ferme aquacole-pilote, spécialisée dans l'élevage de crevettes, située sur la plage de Remila, dans la commune d'El-Marsa (extrême Est de Skikda), ajoute l'APS. Cette expérience d'élevage aquatique, conduite dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et la République de Corée, est un "succès", précise le DPRH.

Lancée en travaux en 2009 sur un site de 15 hectares, cette ferme comprend une écloserie capable de produire jusqu'à 30 millions de tonnes de larves de crevettes et entre 3 et 5 millions de tonnes de crevette "impériale" par année. L'objectif de la DPRH pour cette année est d'œuvrer à la protection des ressources halieutiques en faisant respecter la loi et en luttant contre le braconnage, tout en prenant en charge les préoccupations des professionnels de la mer en coordination avec les gardes-côtes et l'entreprise de gestion des ports de pêche, a indiqué à l'APS M. Ammoura.

La direction prévoit également de poursuivre ses actions de formation continue des professionnels de la pêche et d'améliorer les conditions de formation à l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo. Plusieurs sites pour l'implantation de futurs investissements en aquaculture, à initier en application des orientations du ministère de tutelle visant le développement de ce créneau dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ont, par ailleurs, été sélectionnés à Beni-Saïd (Collo) et à Tamanart (Cheraïa), selon le même responsable.

B. M.

SIDI BEL-ABBES, SESSIONS DE FORMATION

4.000 fellahs concernés

Quatre mille (4000) fellahs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès bénéficieront de sessions de formation dans le cadre d'une convention signée entre les directions des deux secteurs concernés, a indiqué la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels.

Lors d'une rencontre avec la presse, cette responsable a fait part du lancement, dimanche dernier, d'une formation à l'intention du premier groupe de 50 agriculteurs dans les domaines de l'arboriculture fruitière, de la réparation et de l'entretien du matériel agricole. Ces sessions devront toucher l'ensemble des fellahs, a-t-elle ajouté.

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels a signé, l'an dernier, des conventions avec plusieurs secteurs dont l'éducation (formation en maintenance des appareils de chauffage) et le secteur de la justice, a-t-elle rappelé.

La convention, conclue entre les ministères de la Défense nationale et la Formation et de l'enseignement professionnels, a touché 16 wilayas, dont Sidi Bel-Abbès, qui prendra en charge la formation dans le domaine de l'électricité auto, a indiqué la même source. Concernant la rentrée professionnelle de la session de février prochain, la même responsable a souligné qu'il est prévu l'accueil de 6.000 stagiaires dans différentes disciplines approuvées par la commission de wilaya de partenariat. A noter que la wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose de 20 établissements de formation.

La directrice du secteur a également abordé la question de réticence des jeunes vis à vis des spécialités du bâtiment et de l'agriculture, en dépit du caractère agricole de la wilaya et le dynamisme affiché pour la concrétisation de différents programmes dans ces créneaux.

D'autre part, elle a annoncé le lancement, cette année, des travaux de réalisation de l'Institut de formation professionnelle spécialisé dans le tourisme à Sidi Bel-Abbès. L'étude de faisabilité du projet a été achevée et le terrain a été choisi pour abriter ce projet, a-t-elle déclaré.

APS

KHENCHELA

52 couples démunis convolent en justes noces

Un mariage collectif de 52 couples démunis a été célébré samedi dernier à Khenchela au centre de repos des travailleurs de la poste et des technologies de l'information et de la communication. La fête a eu lieu en présence d'un public nombreux, des bienfaiteurs qui ont participé, par leurs dons, à l'organisation de cette cérémonie et des familles des "tourtereaux" qui ont eu droit à une collation sur un fond de chants religieux. Cet heureux évènement, organisé par le comité des Affaires religieuses, a été mis à profit par l'imam de la mosquée Emir-Abdelkader de Khenchela pour mettre en exergue "l'importance" de cette initiative locale qui a eu un écho favorable au sein de la population. Des chambres à coucher, des habits neufs, des bijoux et une somme de 150.000 dinars ont été offerts par des âmes charitables aux nouveaux mariés dès l'annonce, en novembre dernier, de cette opération. L'imam a également salué les efforts consentis par le comité religieux et les représentants de la société civile qui ont activement participé à l'organisation de ce mariage que la ville de Khenchela abrite pour la première fois. Cet acte de bienfaisance et de solidarité "témoigne de la profondeur des relations de fraternité entre les membres de la société algérienne", ont relevé plusieurs invités.
Le mariage de ces 52 couples a nécessité un budget de 15 millions de dinars, selon les organisateurs qui ont assuré que toutes les conditions ont été réunies pour la réussite de l'événement.

ANNABA

427 logements sociaux attribués

Les clés de 427 logements publics locatifs (LPL) ont été remises en début de semaine à Annaba à autant de familles qui résidaient dans des conditions difficiles dans plusieurs quartiers de la ville. De nombreuses familles provisoirement hébergées dans des centres de transit de la "Coupole" et de la cité Safsaf figurent parmi les bénéficiaires, a précisé le chef de cabinet de la wilaya. Le quota attribué fait partie d'un programme de 540 logements dans la localité de Boukhadra-3 (commune d'El-Bouni). Pas moins de 4.200 logements publics locatifs sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya de Annaba pour être attribués "courant 2012", a souligné le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Un programme global de 50.000 logements, tous segments confondus, a été affecté à la wilaya de Annaba à la faveur du quinquennal 2010-2014, a rappelé ce responsable.

CONSTANTINE

Réalisation d'un hôtel de la chaîne Marriott

Le lancement "effectif" des travaux de réalisation d'un complexe hôtelier "5 étoiles" de la chaîne internationale Marriott aura lieu à Constantine "d'ici la fin du premier trimestre 2012", a indiqué le wali, Noureddine Bedoui. Cette infrastructure hôtelière de grand standing "contribuera qualitativement à l'amélioration des capacités d'accueil de la capitale de l'est algérien", a estimé M. Bedoui, ajoutant que la maquette de cet hôtel sera présentée "dès la semaine prochaine" par le bureau d'étude qui en a conçu l'architecture. Ce projet, troisième du genre en Algérie après celui réalisé à Tlemcen et celui projeté à Sétif, sera implanté à proximité de l'université Mentouri, a précisé de son côté un responsable de la wilaya qui a rappelé que le déficit en matière d'accueil est évalué à près de 3.000 lits.

APS

SYRIE

Maintien des observateurs pour un mois

La Ligue arabe, divisée sur la marche à suivre dans le dossier syrien, devrait se prononcer pour la prolongation d'un mois de sa mission d'observation en Syrie, en dépit des critiques sur son incapacité à mettre un terme à la répression des manifestations antigouvernementales.

Les ministres arabes des Affaires étrangères doivent se réunir au Caire dans la journée pour décider de la suite à donner à cette mission, dépêchée le 26 décembre en Syrie et dont le mandat a pris fin jeudi.

Le général soudanais Mohammed al Dabi, chef des observateurs, leur a présenté son rapport de la situation dans le pays où la répression du soulèvement populaire a fait plus de 5.000 morts depuis mi-mars 2011, selon l'Onu.

D'après des sources proches des discussions, le comité chargé du dossier syrien, réuni dimanche dernier va recommander aux ministres d'étendre pour un mois la mission des observateurs.

Face à la poursuite du bain de sang, la Ligue peine à parler d'une seule voix et hésite sur la ligne à adopter à l'égard de Damas. Le Qatar, ouvertement critique de la répression orchestrée par le gouvernement syrien, a proposé la semaine dernière l'envoi d'une force arabe mais d'autres pays arabes s'inquiètent des risques d'une guerre civile en Syrie et des possibles retombées au niveau régional.

LE CNS VEUT SE TOURNER VERS L'ONU

L'opposition syrienne estime que les quelque 165 observateurs déployés dans le pays permettent avant tout au président Bachar al Assad de gagner du temps, dix mois après le début de la contestation.

Le principal groupe d'opposition, le Conseil national syrien (CNS), a officiellement demandé à la Ligue arabe de transférer le dossier au Conseil de sécurité des Nations unies. L'Egypte, l'Algérie et la Tunisie s'opposent à cette idée.

L'organisation Human Rights Watch (HRW) a invité la Ligue arabe à publier l'intégralité du rapport des observateurs et à exhorter le Conseil de sécurité de l'Onu à adopter des sanctions ciblées, dont un embargo sur les armes, pour mettre fin au bain de sang.

PRIMAIRES RÉPUBLICAINES

Newt Gingrich remporte l'élection en Caroline du Sud

Le conservateur Newt Gingrich a remporté samedi 21 janvier l'élection primaire organisée par le parti républicain en Caroline du Sud par 40,4 % des voix contre 27,9 % à Mitt Romney, selon les résultats définitifs.

Cette victoire surprise déjoue les espoirs du modéré Mitt Romney, jusqu'alors considéré comme le favori, et qui comptait sur la Caroline du Sud pour laisser définitivement sur place ses rivaux. Reconnaissant sa défaite, il a estimé que la course serait 'longue' et 'encore plus intéressante'. Tout en se disant toujours convaincu de finir par affronter Barack Obama à la présidentielle du 6 novembre. Le résultat de ces primaires constitue en tout cas un bouleversement radical de la course à l'investiture républicaine, dont la prochaine étape est l'Etat de Floride, le 31 janvier.

YÉMEN, IMMUNITÉ ACCORDÉE AU PRÉSIDENT SALEH

Protestation et manifestations de colère

Des dizaines de milliers de Yéménites étaient dans la rue ces deux derniers jours pour protester contre la loi accordant l'immunité au président contesté Ali Abdallah Saleh.

Le Parlement yéménite a approuvé samedi à l'unanimité un projet de loi accordant l'immunité "totale" au président contesté Ali Abdallah Saleh et partielle à ses collaborateurs, et a également entériné la candidature unique du vice-président Abd Rabbo Mansour Hadi à l'élection présidentielle, prévue le 21 février, rapporte l'APS. En vertu de la nouvelle loi, M. Saleh et ses collaborateurs bénéficieront de l'immunité *"pour les actes politiquement motivés, accomplis dans l'exercice de leurs fonctions officielles"*. En revanche, l'immunité *"ne s'applique pas aux actes terroristes"*.

Sur le terrain, des manifestations massives appelant à traduire en justice le président Saleh et ses associés, principalement des dirigeants de l'armée et des forces de sécurité, sont orgainsées dans les villes yéménites. Une grande manifestation était organisée dimanche dans la capitale Sanaa. Des milliers de personnes se sont rassemblées dans la place du Changement, où campent depuis près d'un an les protestataires réclamant le départ du président contesté. *"Aux députés : pas d'immunité aux dépens de notre sang"*, scandaient, notamment, les manifestants, qui ont tenté de se diriger vers l'ambassade des Etats-Unis à Sanaâ avant d'en être empêchés par les forces de sécurité, selon les médias locaux. Des rassemblements similaires ont été également organisés dans d'autres grandes villes de provinces, dont Taïz, Aden, Al-Bayda, Hajja, Al-Hodayda, Dhamar et Hadramout, selon les médias, citant des témoins. L'adoption de cette loi a suscité la réaction de la communauté internationale, qui soutient le plan de sortie de crise proposé par le CCG. L'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Jamal Benomar, a critiqué samedi cette loi, soulignant le droit des "victimes" à réclamer des comptes. *"L'ONU a une position de principe à l'égard de ce genre d'immunité absolue"*, a-t-il déclaré, ajoutant que l'ONU appelle à promulguer *"une loi sur la justice et la réconciliation"* qui permettrait *"aux victimes de réclamer des compensations"*. Abdul Ghani al-Maweri, analyste politique et écrivain yémenite, a estimé, en revanche, que la loi sur l'immunité pourrait mettre fin à la crise politique et aux troubles actuels, et constituait en cela une initiative positive, démontrant que la mise en œuvre de l'accord du CCG allait dans le bon sens. *"Cette loi va aider le parti au pouvoir et l'opposition à mettre en œuvre l'accord du CCG. Cependant, elle n'aura aucune valeur concrète si M. Saleh et ses proches continuent à jouer un rôle politique dans le pays"*, a déclaré M. Al-Maweri.

De son côté, Mustafa Nasr, directeur du Centre des études et des médias économiques yéménites, a déclaré que la loi sur l'immunité est la *"seule porte de sortie possible pour mettre fin à l'agitation actuelle, et était basée sur un consensus international selon lequel la situation au Yémen ne pouvait être résolue que par des moyens politiques"*.

La Grande-Bretagne, pour sa part, s'est félicitée samedi de l'approbation par le Parlement yéménite de la candidature du vice-président Abd Rabbo Mansour Hadi pour assurer la présidence par intérim. *"Une étape importante a été franchie aujourd'hui dans le processus de transition politique au Yémen, à savoir l'approbation par le Parlement yéménite de la candidature du vice-président Hadi pour être président par intérim"*, a déclaré le ministre britannique chargé du Moyen-Orient, M. Alistair Burt, saluant également l'engagement clair du Yémen pour discuter de la législation sur la réconciliation nationale et la justice.

R. I.

Le président yéménite quitte le pays et demande pardon

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh, qui a annoncé qu'il se rendrait aux Etats-Unis pour des soins, a quitté dimanche dernier Sanaâ. Le président Saleh a quitté Sanaa hier selon une source du quotidien Libération proche de la présidence sans préciser la destination du chef de l'Etat qui avait annoncé auparavant qu'il se rendrait aux Etats-Unis pour des soins dans un discours d'adieu à ses compatriotes auxquels il a demandé «pardon» pour les erreurs qu'il aurait commises durant ses 33 ans au pouvoir

R. I.

LIBYE , IL L'A ANNONCÉ SUR UNE CHAINE QATARIE

Le vice-président du CNT annonce sa démission

Le vice-président du Conseil national de transition (CNT), Abdelhafidh Ghoga, a annoncé dimanche sur la chaîne qatarie Al-Jazira qu'il démissionnait, après des appels à son départ. *"J'ai choisi de démissionner dans l'intérêt de la nation"*, a déclaré M. Ghoga à la chaîne par téléphone.

Au moins 4.000 étudiants libyens avaient manifesté dimanche 22 janvier à Benghazi pour protester contre l'arrestation de onze de leurs camarades après l'agression du vice-président du Conseil national de transition (CNT) dans leur université. Abdelhafidh Ghoga avait été pris à parti et agressé jeudi à l'Université de Ghar Younès, à Benghazi, où il était allé assister à une cérémonie en l'honneur des martyrs de la révolution qui a renversé Mouammar Kadhafi. *"Nous ne voulons pas de Ghoga ! Le sang des martyrs n'aura pas été versé en vain !"*, scandaient les étudiants. M. Ghoga était régulièrement accusé par des manifestants, qui réclamaient sa démission, d'être un 'opportuniste' et d'avoir fait partie du régime de Kadhafi. Le CNT avait vivement condamné l'agression de son vice-président en la mettant sur le compte d'un 'plan odieux' visant à déstabiliser les autorités. Les nouveaux dirigeants libyens sont sous pression depuis plusieurs semaines, des sit-in leur réclamant avec insistance plus de transparence et l'exclusion de tous les responsables de l'ancien régime.

R. I.

MIDI

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com

MIDI LIBRE N° 1478 - Mardi 24 janvier 2012

auto-utilitaire.com
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

BILAN 2011 DE RENAULT ALGÉRIE

Leader pour la 6e année consécutive avec 75.042 ventes

Page 14

RÉOUVERTURE DE LA RAFFINERIE D'ARZEW

LES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN HUILES POUR MOTEURS SERONT COUVERTS

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi a annoncé la réouverture, à partir de février prochain, de la raffinerie d'Arzew après l'achèvement des travaux de maintenance, ajoutant que sa capacité de production permettra de satisfaire les besoins du marché national en huiles pour moteurs.

Page 12

rSEAT SPONSORISE JULIEN GHERBI

La saison 2012 peut commencer pour le pilote franco-algérien

Page 13

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ALGÉRIE

Les accidents de la circulation ont fait 24 décès depuis le début de l'année

Page 13

RÉOUVERTURE DE LA RAFFINERIE D'ARZEW

Les besoins du marché national en huiles pour moteurs seront couverts

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi a annoncé la réouverture, à partir de février prochain, de la raffinerie d'Arzew après l'achèvement des travaux de maintenance, ajoutant que sa capacité de production permettra de satisfaire les besoins du marché national en huiles pour moteurs.

À propos des dysfonctionnements enregistrés l'été dernier en terme de distribution des huiles pour moteurs, M. Yousfi a souligné que la pénurie de cette matière est due à la fermeture de la raffinerie d'Arzew qui couvrait un taux considérable du marché national, pour le renouvellement de ses infrastructures et l'élargissement de sa capacité de production.

Le ministre a également expliqué cette situation par l'épuisement du stock du groupe Naftal en huiles pour moteurs, engendré par la forte demande sur ce produit enregistrée l'été dernier et l'incapacité des importateurs privés à approvisionner le marché national en quantités nécessaires.

En vue de pallier définitivement à ce problème, M. Yousfi a souligné que le groupe Naftal chargé de la distribution des dérivés pétroliers a reçu des consignes pour l'importation de quantités supplémentaires d'huiles pour moteurs en vue de constituer un stock national de produits pétroliers, ajoutant que la raffinerie d'Arzew est susceptible de satisfaire pleinement la demande nationale. Ces mesures sont de nature à assurer la continuité du programme national de réhabilitation des raffineries, sans toutefois, causer un dysfonctionnement dans la distribution des dérivés pétroliers. Concernant la mauvaise qualité des huiles importées par des opérateurs privés qui ne répondent pas aux normes requises et qui ont causé la panne de plusieurs véhicules, M. Yousfi a indiqué que le contrôle de qualité ne relève pas des prérogatives de son département, ajoutant que ses services travaillent actuellement en coordination avec le ministère du Commerce pour l'élaboration d'un nouveau dispositif réglementaire.

Ce dispositif, a-t-il précisé, sera chargé de réorganiser l'activité du marché national, à travers le durcissement du contrôle et la définition des normes de pratique de l'activité de stockage et de distribution sur le marché national.

Le distributeur se doit, selon les conditions posées, de conclure un contrat le liant au propriétaire de la marque commerciale du produit, de garantir la pérennité du service et d'assumer toutes les responsabilités devant le client en cas de dégâts dans le moteur de la voiture suite à l'utilisation du produit.

SAIDA CITROËN RELOOKE SON SITE INTERNET

Intuitif et droit au but

La marque automobile Citroën se dote d'un site internet relooké en Algérie. Ainsi, l'interface web de la marque aux chevrons devient plus intuitive et agréable à l'utilisation. Bref, www.citoren-algerie.com sait ce que l'internaute recherche.

La nouvelle version du site internet de Saida Citroën apporte un remodelage de ses pages tout en y ajoutant de nouvelles rubriques, les plus importantes à notre avis, qui sont celles de l'affichage des fiches techniques de la gamme et surtout du catalogue et des tarifs.

Avec un disposition inédit, les principales rubriques du site sont présentées en page d'accueil avec un effort marqué en matière de design. Ainsi, l'internaute peut passer en rubrique rapidement le contenue de ses pages sans ennui. Au bout de ses pages, tout internaute aura imprégné sa mémoire des grandes lignes de la marque et de la gamme.

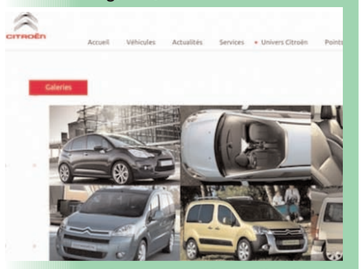

A travers une barre d'outils simplifiée, les internautes ont maintenant la possibilité d'éplucher les caractéristiques de la gamme Citroën, d'accéder directement aux différentes fiches techniques. Ainsi, la gamme est répartie en trois groupes (Particuliers, ligne DS et utilitaires) et chaque modèle et présenté sous plusieurs angles et avec un maximum d'informations sur les équipements et les options. Les futurs clients disposent aussi des adresses d'agents composant le réseau à travers le territoire national.

rSEAT SPONSORISE JULIEN GHERBI

La saison 2012 peut commencer pour le pilote franco-algérien

La société bulgare rSeat, spécialisée dans la conception de cockpits de haute qualité est désormais sponsor du pilote franco-algérien Julien Gherbi. Les deux parties ont annoncé leur partenariat en vue de la saison 2012. Récemment tourné vers les compétitions de Grand Tourisme, après 6 années en monoplaces, Julien Gherbi est l'heureux élu de rSaet pour la représenter durant la saison 2012. A cette occasion, le pilote Julien Gerbi se dit *«très heureux et fier de signer cet accord avec rSeat»* avant d'ajouter que *«rSeat est une entreprise en plein développement et dotée d'un grand potentiel, qui produit des baquets de haute qualité. Il est très difficile pour un pilote de s'entrainer dans des conditions appropriées hors des circuits, et rSeat m'offre la possibilité de faire cela directement de chez moi, dans les meilleures conditions».*

Les remerciements de Julien gherbi vont particulièrement à Mihail Gardevski (P-dg de rSeat) et Leo Wong (directeur de Seat UK) pour leur confiance en son potentiel, et aussi la société GAME TECH, LDA pour son implication dans l'aboutissement de cet accord. De son côté, Leo Wong, (distributeur officiel Rseat et directeur de la filiale britannique) partage amplement l'enthousiasme du pilote franco-algérien qu'il trouve expérimenté avec un immense potentiel. *«Un de nos principaux objectifs est de fournir à nos clients des produits qui se rapprochent le plus du réalisme des courses automobiles. Ce partenariat est pour nous un pas en avant vers l'aboutissement de ce but»* ajoute Leo Wong.

LA TURQUIE VEUT SA VOITURE

Ce sera avec Fiat

L'administrateur délégué de Fiat a annoncé hier que le constructeur Italien est en pourparlers avec le gouvernement turc pour la production d'une voiture turque qui sera produite à 200.000 unités.

Selon le site internet Automotive News Europe, le constructeur Italien Fiat est en pourparlers avancés avec son partenaire Koc Holding et le gouvernement Turc pour la production d'une voiture made in Turquie.

Basée sur la Fiat Albea, le projet de la voiture turque porterait sur une production annuelle de 200.000 unités par an.

«Nous menons des discussions avec Koc et avec le gouvernement turc ; nous pensons trouver très prochainement un accord satisfaisant pour toutes les parties» a déclaré à ce sujet Sergio Marchionne.

MARCHÉ DES PETITES CITADINES

La Hyundai Atos a dominé le marché en 2011

L'exercice 2011 a été positif pour les concessionnaires des marques asiatiques, particulièrement coréennes dans le segment des petites citadines. Au cours de l'année écoulée, la palme de la meilleure vente des petites citadines revient, incontestablement, à l'Atos de Hyundai qui a trouvé pas moins de 19.513 clients, un chiffre qui a frôlé de peu les vingt mille ventes. Très demandée durant toute l'année, la petite Atos a fini par laisser toute la concurrence loin derrière. Sa renommée et le rapport qualité/prix proposé par Hyundai Algérie ont fait envoler les ventes de cette citadine. Avec 9 212 ventes (dont 5 994 du modèle EX et 3 218 LX), arrive la Kia Picanto en seconde position. Toutefois Kia Algérie ambitionne avec la nouvelle Picanto de grignoter un tant soit peu des parts supplémentaires à sa « sœur ennemie » du même groupe. A la troisième marche du podium, on y trouve la petite citadine Chevrolet Spark. La petite américaine a réalisé durant la période de référence la vente de 4 926 unités parmi lesquelles 3 547 Chevrolet Spark Lite et 1 379 Chevrolet Spark. Le modèle ayant clôturé l'année dernière à la quatrième position en frôlant le podium est la citadine Suzuki Celerio disponible en cinq finitions avec un total de ventes de 2519 unités, ce modèle fait les beaux jours de son représentant en Algérie. En cinquième position on retrouve un autre modèle du constructeur Hyundai, la I10 qui a été écoulée à 1 768 unités sur le marché local suivie de la Suzuki K 10 avec 957 ventes et 633 unités pour la Alto 800. Loin derrière arrive la Peugeot 107 qui a enregistré 254 ventes en attendant le lancement de la nouvelle version au courant de l'année 2012 suivie par la Ford KA avec ses 68 ventes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ALGÉRIE

Les accidents de la circulation ont fait 24 décès depuis le début de l'année

Les accidents de la route enregistrés depuis le début de l'année 2012 ont fait 24 décès, a indiqué samedi la direction générale de la sûreté nationale. Sur 480 accidents de la circulation dénombrés dans les zones urbaines, pas moins de 24 personnes ont péri et 573 blessés, selon les statistiques fournies par la DGSN.

Le facteur humain constitue la principale cause avec 91,77% des accidents, selon la même source. Les services de la sûreté nationale qui ont mis en œuvre des campagnes de sensibilisation et des programmes de prévention et de sensibilisation ainsi que les mesures coercitives appellent tous les usagers de la voie publique à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse.

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com
MIDI LIBRE N° 1478 - Mardi 24 janvier 2012
auto-utilitaire.com
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

BILAN 2011 DE RENAULT ALGÉRIE

Leader pour la 6e année consécutive avec 75.042 ventes

Leader du marché algérien de l'automobile pour la troisième année consécutive, le groupe Renault Algérie a commercialisé 75.042 véhicules en 2011 (dont 55.800 de marque Renault) et maintient ainsi son leadership pour la 6e année consécutive. La marque au losange, pour sa part, est la marque la plus vendue dans nos contrées pour la troisième année consécutive.

Durant la période de référence, 55.800 véhicules de marque Renault ont trouvé preneurs, a déclaré Stephan Galoustian, directeur général de Renault Algérie au cours de la conférence de presse animée au niveau du nouveau siège du groupe à Oued Smar. Avec un tel résultat, le Groupe Renault conserve 25,7% de parts de marché malgré son absence marquée dans deux segments très importants, à savoir celui du «I0» et des utilitaires Pick-up qui sont en constante progression. Pour Zineb Ghout, directrice marketing de Renault Algérie, les ventes de son entreprise restent au sommet de la pyramide du marché avec la commercialisation de 48.175 véhicules particuliers dont 1 berline familiale sur 3 vendue est une Symbol (28.171 ventes). Au cours de la même période, le Groupe Renault a mis sur le marché 19.242 véhicules Dacia et la plus grande satisfaction de la marque est incontestablement le SUV Dacia Duster avec 2.791 unités, ce qui le rend le modèle le plus vendu du segment des SUV et 4x4 du marché. En somme, Dacia a enregistré une évolution globale de plus de 3% et une part de marché de plus de 6%.

Dans un autre chapitre, Renault cumule 64 agents agréés à travers le territoire national, alors qu'en 2005, ils n'étaient que 26. En 2011, la filiale du constructeur français avait inauguré pas moins de 11 nouvelles affaires qui, elles aussi, proposent des services tels que Renault Pro+, Renault Minute et Service Carrosserie, des services après-vente dédiés à la clientèle, précisera Hichem Nacer Bey, directeur du réseau, avant d'ajouter qu'aujourd'hui, une grande partie des ateliers de Renault dépassent les 1.000 m2.

Pour 2012, Renault prévoit de développer son réseau par l'ouverture de nouvelles affaires comme celle de Koléa (Tipasa). Il précisera aussi que 90% des ventes de la marque sont réalisées par le réseau Renault. La marque au Losange emploie 2.000 personnes et a délivré l'agrément à 202 points Motrio.

Pour finir, le patron de Renault Algérie a souligné que les dirigeants de la maison mère accordent une grande importance au Salon international de l'automobile d'Alger. Pour la hausse des prix de modèles Renault, le responsable français a argumenté cela par la hausse de la valeur de l'euro par rapport au dinar.

MARCHÉ DES FOURGONNETTES

Renault Kangoo sans partage

Renault Algérie a progressé de 45% dans ses ventes utilitaires en 2011. Cette performance est due, en bonne partie, aux ventes du Kangoo qui représente désormais à lui seul la moitié du marché des fourgonnettes en Algérie.

La Renault Kangoo règne en maître sur le marché des fourgonnettes en Algérie. En 2011, cet utilitaire a réussi à trouver 4.183 nouveaux acquéreurs professionnels. La version diesel (1.5 dCi de 80 ch) constitue la part du lion des ventes avec 4.042 unités commercialisées au moment où la version essence (1.6 l de 90 ch) signe seulement 147 ventes.

La deuxième fourgonnette la plus vendue en 2011 est la Peugeot Partner Origin qui s'est écoulée à hauteur de 1.926 unités. Les clients de ce modèle sont unanimes quand à la version diesel 1.9 d de 70 ch qui a retenu le plus leur attention puisque 1.860 unités ont été achetées. 41 modèles sont ceux équipés du moteur essence 1.4 l de 75 ch et seulement 6 modèles pour la version 1.6 HDI de 90 ch. Le nouveau Partner, pour sa part, arrive en 3e position avec 1.069 ventes, dont 1.022 avec la version diesel 1.6 HDI de 75 ch.

La marque Citroën place le nouveau Berlingo à la quatrième place avec 446 ventes suivi du Peugeot Bipper (436 ventes) et du Berlingo First (427 ventes).

CINÉMATHÈQUE D'ALGER, ÉCHANGES CULTURELS ALGÉRO-ESPAGNOLS

Fantaisies orientales

Ce cycle sera une belle opportunité pour les Algérois de découvrir les influences réciproques des deux pays en matière de culture cinématographique et le fort lien rapprochant ces deux pays voisins et qui possèdent en outre une histoire commune

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de son programme d'échanges culturels en matière de 7e art, la Cinémathèque d'Alger organise, en partenariat avec l'institut Cervantès d'Alger et l'ambassade d'Espagne, le cycle «Fantaisies orientales du cinéma espagnol». Cette manifestation a débuté hier et se poursuivra jusqu'au jeudi 26 de ce mois. Ce cycle sera une belle opportunité pour les Algérois de découvrir les influences réciproques des deux pays en matière de culture cinématographique et le fort lien rapprochant ces deux pays voisins qui possèdent en outre une histoire commune. Hier lundi a donc débuté le cycle cinématographique espagnol avec un le film réalisé en 1939 *La chanson d'Aïcha* du réalisateur Florian Roi en 1939.

Ce film est proposé en version arabe et sous-titré en castillan. Ce long métrage relate l'histoire de deux cousins germains, Abslam et Hamed lesquels en s'ouvrant aux idées modernes et progressistes ont finalement réussi à mettre fin à des querelles qui ont séparé, pendant des années, les deux familles. Dans un café, Hamed présente à son cousin Abslam la jeune danseuse Aïcha. Abslam tombe sous le charme de la jeune daanseuse, au point d'oublier ses obligations au sein du gouvernement, il lui propose le mariage, mais Aïcha ne peut accepter car elle est toujours amoureuse de Hamed… La soirée qui a débuté à 16h30 a vu une présentation du cycle cinématographique espagnol par la directrice de l'Institut Cervantès. Raquel Romero. Le programme des journées de ce cycle, dont chaque représentation est programmée à partir de 19h, est composé en effet de quatre long-métrages. Le film intitulé *Les amants du désert*, réalisé en 1957 par quatre cinéastes, à savoir Gosffredo Alessandrini, Fernando Cerchio, Gianni Vernuccio et Léon Klimovsky.

Le deuxième film est proprement inspiré d'une tragédie arabe sous le titre *L'esclave du Paradis* du réalisateur José Maria Elorrieta, produit en 1968, sera également proposé lors de ce cycle. La trame du film est inspirée des *Mille et Une Nuits*, il nous transporte vers une époque indéfinie dans l'une des grandes villes de l'empire arabe en Espagne. L'aventure du film commence lorsque le fils du grand vizir, Omar, apprend que son père a été écarté du pouvoir, il fait tout pour tenter de le reconquérir.

Au cours de la dernière journée, soit le jeudi à partir de 19h, il est prévu la projection de deux épisodes (premier et huitième) de la série télévisée *Requiem* à Grenade qui a été proposé en 1991 par le réalisateur Vicente Escriva. Par ailleurs, la Cinémathèque prévoit prochainement, deux cycles cinématographiques : «Cortos sobre El Mapa» du 19 au 23 février, alors que du 24 au 27 du mois de mars, il sera proposé le programme «Ciné Femenino» en présence de l'une des réalisatrices.

Les cinéphiles algérois auront ainsi l'heur et l'occasion de découvrir des films, certes espagnols, mais largement inspirés de la présence arabe en Andalousie laquelle n'a pas manqué de laisser une empreinte indéniable et toujours présente. C'est un peu notre histoire que l'on retrouve dans ce cycle et il est certain que cette occasion ne manquera pas d'être saisie pour se retremper dans ce que l'on peut appeler l'âge d'or de l'empire arabe.

D. B.

TIZI-OUZOU, THÉÂTRE KATEB-YACINE

La générale de «*SDF, mais…*» charme le public

La générale de la pièce théâtrale énigmatique SDF, mais... dédiée aux sans domicile fixe par l'association culturelle et scientifique Aghbalou, a drainé, samedi au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, un public nombreux visiblement charmé par le sujet et le jeu de scène des acteurs. Cette œuvre, écrite et réalisée par Sid-Ahmed Draoui, est l'histoire d'un groupe de personnes vivant en marge de la société, dans un squat représenté sur scène par une ossature symbolisant un immeuble recouvert de graffitis et de tags. Toutes les franges de la société y sont représentées par les individus vivant dans le squat, une fille abandonnée à sa naissance, un chômeur bardé de diplômes, un jeune issu d'une famille très riche en quête d'affection. Un groupe devenu une vraie famille soudée et géré par leur chef dénommé "El Fahd". Un groupe qui, malgré sa situation de misère, reste très attaché à sa patrie et refuse de verser dans la délinquance et le banditisme. "Ni fuite, ni vol", chantent en chœur les SDF. L'apparition d'un autre groupe de SDF les "Mamatrakis", spécialisé dans le trafic de drogue, menace la cohésion et la "quiétude" du groupe d'El Fahd. Ce dernier réussit à les espionner par "Deblet El Ain" et à les faire tomber dans un traquenard avant d'être cueillis par la police. Le spectacle se termine sur un happy end émouvant avec l'arrestation du groupe des trafiquants de stupéfiants, les retrouvailles entre Ouahid dit "Lqiqi" et ses parents très occupés à amasser la richesse, au point de négliger leur unique enfant. Ouahid, qui avait le domicile familial en quête d'affection qu'il trouva au sein des six habitants du squat, qu'il baptisa "frères", décida de les prendre en charge, en les invitant à habiter chez lui. **APS**

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE POUR 2012

Désignation de Guimaraes au Portugal

La ville portugaise de Guimaraes (Nord) est devenue officiellement samedi une des deux capitales européennes de la culture de 2012 avec la ville de Marseille. Il s'agit de la troisième ville portugaise, après Lisbonne en 1994 et Porto (nord) en 2001, à avoir été désignée capitale européenne de la culture, un titre que Guimaraes partage cette année avec Maribor en Slovénie. "Sans culture, l'Europe n'a aucun sens", a affirmé lors d'une cérémonie le président de la Commission européenne, le Portugais José Manuel Barros devant quelque 3.600 invités, parmi lesquels le Premier ministre portugais PedroPassos Coelho et le président de la République Anibal Cavaco Silva.

APS

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Cycle de films et conférences...

"Guerre d'Algérie, images et représentation", est l'intitulé adopté par le Forum des images à Paris pour commémorer le cinquantenaire de la guerre de Libération nationale à travers une filmographie exhaustive. Parmi les temps forts du programme retenu figure un dialogue entre l'historien français Benjamin Stora et l'Algérien Abdelmadjid Merdaci qui s'interrogeront ensemble sur le rôle des images dans la transmission de la mémoire et la construction des discours historiques, de part et d'autre de la Méditerranée.

D'autres historiens apporteront également leurs contributions en analysant les images et les représentations de la guerre de libération nationale et de ses acteurs. Des rencontres avec des cinéastes sont en outre retenues dans le cadre de projections-débats ainsi qu'une table ronde réunissant des écrivains, universitaires et chercheurs sur la mémoire et l'écriture de l'histoire. Des archives de la Télévision française et celles du ministère français de la Défense révélant des images officielle diffusées durant la guerre de Libération nationale, seront dévoilées au public. Un ciné-concert intitulé "Mémoires partagées" sera animé à cette occasion. Une exposition de photographies "Algérie" de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD-France) représentant quelques 120.000 clichés se tiendra aussi à la faveur de cette commémoration. Elle révélera la vie des troupes coloniales en Algérie, ainsi que celle des civils, de même que les événements politiques qui ont émaillé l'occupation coloniale.

MUSIQUE À CONSTANTINE

Journées nationales de rap et de hip-hop

Des journées nationales de musique rap et hip-hop seront organisées au début du mois de février prochain à Constantine, a indiqué dimanche le directeur de la maison de la culture de cette ville, Rabah Aissou.

"Cette manifestation de chants, de musique et de démonstrations de rap hip-hop, réunira six troupes de jeunes artistes représentant les wilayas d'Alger, d'Oran, d'Annaba, de Béjaïa et de Constantine", a-t-il précisé. Les artistes se succéderont, trois jours durant, sur la scène de la grande salle polyvalente du palais de la culture Malek-Haddad, à la grande joie des amateurs de cet art qui a "*trouvé un écho favorable chez les jeunes algériens qui y trouvent l'expression de leurs préoccupations*", a estimé M. Aissou.

De son côté, le directeur de la Culture, Djamel Foughali, a souligné que l'institution dont il est responsable *"fait de son mieux pour proposer un programme artistique diversifié, répondant à tous les goûts et à toutes les exigences*".

Il a rappelé dans ce contexte l'organisation, tout au long de l'année, à Constantine, de nombreux festivals dédiés à l'andalou, au malouf, à l'inchad, aux chants Aïssaoua, en passant par le chaâbi, le jazz et le sraoui.

APS

ACCUSÉ
levez-vous !

MEURTRE

Peine capitale pour deux ingrats monstrueux

L'ingratitude a toujours caractérisé le comportement de l'homme. Encore une histoire qui incite à se méfier de ceux que l'on connaît et que l'on aide.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hamid n'avait que 29 ans et sa tête grouillait d'idées. Un soir, il annonça à son père son intention de quitter Azeffoun et d'aller s'installer à Boudouaou où il avait loué un grand hangar pour le commerce des matériaux de construction. Il y avait mis toutes ses économies.

-Tu comprends, père, l'endroit où je vais m'installer est en pleine mutation… C'est tout le monde qui construit dans les environs.

- AAzeffoun aussi les gens construisent et ils sont souvent obligés d'aller loin pour s'approvisionner en matériaux de construction.

- Non…père… ici c'est difficile. Les gens me connaissent. Ils seront tentés de me demander de leur vendre à crédit. Non… non… pour réussir dans le commerce, il faut aller là où personne ne nous connaît.

- D'accord… Et où vas-tu habiter ?

- Dans mon hangar en attendant. Je vais y aménager un petit espace qui me servira de cuisine et de chambre… C'est provisoire ; après je louerai un petit appartement… Mais dans un premier temps, je serai obligé de demeurer sur place ne serait-ce que pour surveiller ma marchandise.

Et c'est ainsi que le jeune natif d'Azeffoun émigra à Boudouaou. Il commença par vendre des parpaings, puis des briques puis du carrelage et ensuite tout alla très vite. Il s'en sortait tellement bien que bientôt il se retrouva débordé par le travail. Il avait besoin de deux personnes pour l'aider mais des personnes de confiance. Et c'est tout naturellement qu'il pensa à Salah et Redouane, deux amis d'enfance. La dernière fois qu'il les avait vus, ils étaient au chômage. Ils étaient assis à l'intérieur d'un café, le regard rivé sur les volutes de leurs cigarettes d'oisifs. Il se rendit à Azeffoun où il les trouva en train de jouer à la belote avec quelques vieux retraités.

Il s'approcha d'eux et dès qu'ils le virent, ils ironisèrent !

- Ah ! Voilà l'Algérois qui vient nous raconter ses aventures ! fit Salah.

- Tu vas voir, répliqua Redouane, il va nous dire qu'il s'est trompé et que finalement ce n'est pas à Alger qu'il aurait dû se rendre mais en Italie.

- Au lieu de dire des bêtises, suivez-moi, leur répondit Hamid. J'ai quelque chose pour vous.

Une fois seuls avec ses deux amis d'enfance, Hamid leur fit part de sa proposition :

-Je suis venu vous proposer de venir avec moi à Boudouaou. Vous allez travailler avec moi.

Les deux jeunes de 28 et 29 ans écarquillèrent les yeux :

- C'est vrai ?

- Mais bien sûr. Je suis venu spécialement pour vous emmener… Je vous donnerai deux millions de centimes par mois… et vous n'aurez aucun souci pour votre nourriture et votre repos… J'ai aménagé une cuisine et un endroit pour dormir dans le hangar. Vous verrez ce sera formidable. Et puis, lorsqu'il nous arrivera de bien travailler, vous aurez des bonus. Votre salaire peut grimper jusqu'à quatre millions par mois.

- Quatre millions par mois ? s'exclama Redouane mais c'est formidable.

- Du calme ! les quatre millions c'est pour les mois où nous aurons bien travaillé.

Les trois amis se rendirent à Boudouaou dès le lendemain matin. Après un mois de travail, Redouane et Salah eurent entre les mains pour la première fois de leur vie vingt billets de mille dinars ! Le premier vrai salaire de leur vie !

Hamid leur accorda deux jours de repos pour rentrer chez eux et acheter à leurs familles ce dont elles pourraient avoir besoin.

Quatre mois s'écoulèrent.

Le mois d'avril 2011 fut exceptionnel.

Ce mois-là, Hamaid donna à ses deux amis d'enfance 45.000 DA chacun ! Un vrai salaire de cadre.

Les deux jeunes gens au lieu d'être heureux et d'entrevoir de bonnes perspectives d'avenir, alors qu'auparavant leur horizon était totalement bouché, se mirent à comploter au sujet d'un sac noir que Hamid avait caché dans son armoire métallique.

- Qu'est-ce qu'il y a dans ce sachet selon toi, Salah ? s'enquit Redouane.

-Tout ce dont je suis certain c'est qu'il ne s'agit pas de parpaings !

- Tu as raison… ce sont des briques ! Il doit y en avoir cent ou deux cents…

- Pour le savoir, il n'y a qu'un seul moyen. C'est d'aller le prendre et de les compter.

- Et que fait-on avec Hamid ?

- En voilà une question ! Nous nous arrangerons pour qu'il ne réclame jamais son argent.

- Tu es train de penser à la même chose que moi ?

- Oui… Nous, nous rentrons chaque mois chez nous. Ce qui n'est pas le cas pour Hamid. Nous n'aurons qu'à dire lorsqu'on nous interrogera que nous l'avons laissé vivant à notre départ. Et tout le monde se dira qu'il a été attaqué par des voyous d'ici. C'est fou ce qu'il y a comme voyous à Boudouaou ! Tu as vu ?

-Tu as raison. Et puis qui nous soupçonnera, nous, qui devons tout à Hamid ?

Et c'est ainsi que Hamid fut tué à coups de pioche par ses deux amis d'enfance qu'il avait sortis de la misère. Le sachet contenait 710.000 DA

Les enquêteurs n'avaient eu aucune peine à confondre les deux monstrueux ingrats.

Après leur dernier jugement à la cour de Boumerdès récemment, les deux meurtriers furent condamnés à la peine capitale.

kamelaziouali@yahoo.fr
K. A.

RIXE

Six mois de prison pour des voisins au sang trop chaud

Il n'y a pas longtemps, on écrivait dans ces mêmes colonnes que les Algériens ne savaient plus parler qu'avec leurs poings ou leurs couteaux. C'est le cas dans ce qui va suivre.

L'affaire jugée récemment par le tribunal d'Alger remonte au mois de Ramadan dernier. Il était environ 15h lorsqu'Omar gara sa voiture dans une ruelle de son quartier. Il était très fatigué et n'avait plus qu'une idée en tête : prendre une douche et piquer un petit somme en attendant la rupture du jeûne. Mais tout son plan allait être bouleversé lorsqu'il entendit quelqu'un lui lancer :

-Allez, Omar enlève ta brouette de là ! Tu vois bien qu'elle gêne l'entrée de mon magasin.

Assommé par une journée caniculaire et par les propos déplaisants de son voisin, Omar répliqua sur le même ton :

- En quoi ma voiture gêne-t-elle ta baraque ? Tu ne vends pas des meubles qui nécessitent l'intervention d'un grand fourgon pour leur transport ! Tu vends du lait et des épices et tu prétends avoir un magasin dont on ne doit pas barrer l'accès. Je la laisse ici, ma voiture !

Il y a lieu de signaler que d'après le témoignage des jeunes du quartier, Omar et le commerçant, en dehors du mois de Ramadan, sont des gens courtois. On se demande d'où ils avaient ramené toute l'énergie qui les animait ce jour-là. Le commerçant, un jeune homme de 35 ans, s'approcha alors d'Omar.

- Tu vas enlever d'ici ta charrette sinon, je te la brûle !

- Touche-la si tu es un homme !

Le commerçant sous l'effet de la colère préféra toucher Omar auquel il donna un coup de poing. Celui-ci se ressaisit, regarda autour de lui et aperçut deux grosses pierres que les gamins du quartier utilisaient en guise de bois dans leurs matches de football. Il se saisit de l'une d'entre elles et se rua sur le commerçant. Celui-ci eut beau être agile, il reçut la pierre à la tête et aussitôt du sang se mit à couler. Le visage en sang, le commerçant entra dans sa boutique et ressortit avec une barre de fer… Si les voisins n'étaient pas intervenus pour mettre fin à la bagarre, les événements auraient pu prendre une tournure plus dramatique. Les deux hommes furent séparés et le commerçant se rendit au dispensaire le plus proche puis au poste de police. Omar, sur conseil de ses «amis»en fit la même chose pour contrecarrer les plans de l'épicier. Il se rendit aussi au dispensaire et au poste de police pour se plaindre du commerçant. Mais auparavant, il avait changé de place à sa voiture. Ce qu'il aurait dû faire depuis le début pour éviter ce qui était arrivé. D'autant plus que ce n'étaient pas les places de parking qui manquaient dans ce quartier populaire de Laaqiba (à Belcourt)

Le procureur a requis contre eux six mois de prison ferme.

K. A.

CAN 2012, 1RE JOURNÉE

Timide début des favoris

Après l'exploit de la Zambie sous la houlette de l'entraîneur français Hervé Renard face aux Sénégalais (2-1), dimanche, c'est au tour de la Côte d'Ivoire d'éviter une bien mauvaise surprise face au Soudan, l'une des équipes les plus faibles de cette 28e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule au Gabon et en Guinée équatoriale.

PAR MOURAD SALHI

La Côte d'Ivoire de Didier Drogba, n'a pas vraiment montré un bon visage, en assurant tout simplement l'essentiel. Une victoire sur le fil (1-0) pour une équipe composée dans sa grande majorité de joueurs évoluant en Europe à l'image de l'attaquant Gervinho de Arsenal, Siaka Tiéné du PSG, Kalou de Chelsea ainsi que Keita de Asadd et beaucoup d'autres éléments de grande expérience. Quart de finalistes de la précédente édition 2010 en Angola sous la houlette de Vahid Halilhodzic, les Eléphants avec leur prestation ont de quoi laisser perplexes alors qu'ils sont parmi les prétendants au sacré final. 20 ans après l'unique consécration (1992 aux tirs au but contre l'Angola), les Ivoiriens doivent montrer un tout autre visage face au Burkina-faso lors de la deuxième journée prévu ce jeudi à Malabo. C'est vrai que lors de la première journée les Soudanais ont fait bloc derrière pour éviter une large défaite, mais les Ivoiriens ont toutefois manqué de sérénité et surtout de cohésion.

Tout comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'autre équipe placée parmi les favorites au titre final, a éprouvé d'énormes difficultés lors de son premier match contre la Zambie. Contrairement à l'équipe sénégalaise composée dans sa majorité des joueurs évoluant en Europe, mais qui n'ont pas vraiment pesé lourd, l'équipe zambienne dirigée par le Français, Hervé Renard, a joué son football habituel avec un sérieux pressing. La Zambie au terme de cette première journée s'installe à la première place au classement général du groupe A en compagnie du pays hôte, la Guinée Equatoriale, auteur d'une petite victoire face à la Libye.

Ces deux équipes se mesureront demain mercredi pour le compte de la deuxième journée dans un match pour la première place tandis que la Libye et le Sénégal s'affronteront pour une troisième place. Dans le groupe B l'Angola et la Côte d'Ivoire partagent la première place. Pour la prochaine journée l'Angola affrontera le Soudan alors que la Côte d'Ivoire donnera la réplique au Burkina-Faso.

Hier les deux sélections maghrébines, en l'occurrence la Tunisie et le Maroc devaient animer un derby magrébin alléchant. Ces deux sélections nord-africaines qui sont arrivées à la phase finale de cette édition avec pour ambition légitime de remporter le titre continental. Deux équipes seulement se qualifieront pour les quarts de finale prévus les 4 et 5 février prochain.

M. S.

LIGUE 2

Des points défalqués aux clubs endettés

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a affirmé lundi que des points seront défalqués aux clubs de Ligue deux n'ayant pas réglé leurs litiges financiers avec leurs anciens joueurs. "*A partir des prochaines journées, nous procéderons au retrait de points du compte des clubs de Ligue 2, n'ayant toujours pas réglé leurs litiges financiers avec leurs anciens employés",* a assuré Kerbadj dans une déclaration à la radio nationale. "*Un point sera défalqué chaque journée de championnat et cela jusqu'à la régularisation de la situation de ces clubs, pour en finir définitivement avec ces problèmes",* a-t-il insisté. La LFP avait interdit à 21 clubs des Ligues 1 et 2, le recrutement durant le mercato hivernal (18 décembre-17 janvier), en les menaçant de défalcation de points s'ils ne réglaient pas leurs contentieux, conformément à l'article 91 du Code disciplinaire, dont la date butoir était fixée au 17 janvier. Le premier responsable de la LFP a indiqué que les clubs de Ligue 1, ayant des contentieux financiers et interdits de recrutement, ont payé leurs dettes et ont obtenu les licences de leurs nouveaux joueurs en vue de la phase retour de la compétition. "*Le MC Oran, dernier club de Ligue 1 endetté, a réglé sa situation. Les autorités locales de la wilaya d'Oran ont versé une somme à ce club pour payer ses ancien joueurs"*, a souligné Kerbadj.

En revanche, certains clubs de Ligue 2, se trouvant dans la même situation, et concernés par la procédure d'interdiction de recrutement durant la période des transferts d'hiver, n'ont pas encore réglé leurs litiges. Selon la même source, les clubs menacés par la défalcation de points sont: le MO Béjaïa, le MO Constantine, le CAB Bou Arreridj, l'O Médéa et le RC Kouba.

CA BATNA

Transfert de Bouchouk à Al Kadissia pour 100.000 dollars

Le transfert de l'attaquant international algérien du CA Batna (Ligue 1 algérienne de football), Saïd Bouchouk, au club saoudien d'Al Kadissia (Div. 1), est estimé à 100.000 dollars, a indiqué hier la direction du club batnéen. Bouchouk (25 ans) signera incessamment un contrat jusqu'à la fin de la saison avec Al Kadissia avec option d'achat. Le joueur devrait s'envoler pour l'Arabie saoudite juste après la fin du stage réservé aux joueurs locaux de l'équipe nationale, sous la houlette du sélectionneur Vahid Halilhodzic, dont le coup d'envoi est prévu lundi au centre national technique de Sidi Moussa (Alger). Le natif de Bir Al Arch (Batna) s'est illustré cette saison avec son club, ce qui lui a valu une convocation en équipe nationale, à l'occasion du match amical face à la Tunisie (1-0), disputé le 12 novembre dernier, sans pour autant faire son apparition. Trois jours plus tard, l'ailier du CAB effectue son baptême du feu avec les "Verts" lors du match d'application, disputé au stade du 5-Juillet entre les joueurs de l'équipe algérienne, qui a remplacé celui face au Cameroun, annulé en raison du boycott des Lions Indomptables. Saïd Bouchouk remplacera à Al Kadissia son compatriote, Hadj Bougueche, parti à Ennasr Essaoudi, pour un contrat de dix-huit mois.

APS

SELECTION NATIONALE DE FOOTBALL

Conférence de presse de Halilhodzic demain à Blida

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, animera une conférence de presse mercredi matin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football sur son site internet. Ce rendez-vous avec la presse aura lieu à l'issue de la séance d'entraînement matinale qu'effectueront les joueurs et gardiens de but de la sélection algérienne à Blida dans le cadre du stage réservé aux éléments évoluant en Algérie qui a débuté lundi. Vahid Halilhodzic devrait, à cette occasion, faire un bilan de ce stage ainsi que de celui effectué la semaine dernière par six gardiens de but de clubs algériens.

Ces deux regroupements devraient servir au staff technique de la sélection algérienne d'opportunité pour superviser quelques joueurs locaux susceptibles de renforcer les rangs des Verts en prévision du match face à la Gambie, le 29 février à Banjul dans le cadre du 2e tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2013). Le deuxième stage organisé par l'encadrement technique de l'équipe nationale algérienne, sous la houlette du sélectionneur Halilhodzic, concerne onze joueurs et quatre gardiens de but. Vahid Halilhodzic, accompagné de l'entraîneur des gardiens de but Abdenour Kaoua, avait assisté samedi au match MC Alger - JS Kabylie (0-0), disputé au stade Omar-Hamadi dans le cadre de la 16e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1.

DJAMEL MENAD :

«Des moyens financiers pour jouer le titre»

L'entraîneur du CR Belouizdad , Djamel Menad, entend poursuivre la série de bons résultats, mais exige "*des moyens financiers conséquents pour jouer la carte du titre". "Je ne peux pas m'engager à jouer la carte du titre, car un tel pari exige des moyens financiers conséquents, alors que la situation au CRB dans ce registre n'est pas reluisante*", a déclaré à l'APS l'ancien buteur des Verts. "*Je préfère ainsi négocier la suite du parcours match par match, tout en faisant bien sûr, de notre mieux pour engranger le maximum de points possibles"*, a-t-il ajouté. Le Chabab, invaincu depuis l'arrivée de Menad à la barre technique, il y a de cela six journées de championnat, a confirmé ses bonnes intentions dès la reprise de la compétition nationale, samedi dernier, en allant s'imposer à El Eulma face au Mouloudia local (1-2).

Cette victoire a permis au club algérois de rester derrière les deux co-leaders, l'ES Sétif et l'USM Alger, puisqu'il ne compte qu'un petit retard de deux unités, sur les deux formations. Pourtant, l'ex-entraîneur de la JSM Béjaïa (Ligue 1/Algérie) n'a pas été épargné par la programmation. La preuve, il n'a disputé, depuis son arrivée, aucun match de championnat au 20-Août, le stade fétiche des Rouge et Blanc de la capitale. En six matches donc, le CRB, version Menad, a joué 4 rencontres en déplacement, et deux autres au stade du 5-Juillet, à l'occasion des deux derbies contre le MC Alger et l'USM Harrach. Le coach du CRB devra encore patienter pour faire ses grands débuts en championnat au stade du 20-Août, puisque son équipe est appelée à faire un périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour y affronter la JS Kabylie, lors de la prochaine journée du championnat. "*Il est clair que notre mission sera très difficile face à la JSK, mais nous irons à Tizi Ouzou avec l'ambition de revenir avec un résultat probant. Nous allons nous battre à fond, comme nous en avons l'habitude de le faire*", a rassuré l'entraîneur des gars de Laâquiba.

APS

Cuisine

Roulé farci aux pommes de terre

Ingrédients :
4 pommes de terre
150 g de viande hachée
2 œufs entiers
100 g de chapelure
1 gousse d'ail écrasée
Poivre, sel
Cumin
Huile pour la friture
Quelques cures dents

Préparation :
Eplucher 3 pommes de terres, les laver, puis à l'aide, râper des fines tranches de pomme de terre. Assaisonner la viande hachée avec de l'ail, sel, poivre, cumin, mélanger.
Remplir une c. à café de viande hachée et la disposer à l'intérieur d'une fine tranche de pomme de terre puis placer un cure dent au travers de la tranche de pomme de terre pour qu'elle ne s'étale pas. Faire ainsi de suite jusqu'à épuisement de la viande hachée et des tranches de pommes de terre. Cassez les œufs dans un grand bol, ajouter une pincée de sel et fouetter. Tremper les roulés de pommes de terre dans les oeufs puis dans la chapelure et faire cuire à feu doux pendant 3 à 4 min des 2 côtés.

Tarte au sucre

Ingrédient :
Pour la pâte brisée
250 g de farine
125 g de beurre fondu
1 c. à café de sucre en poudre
1 pincée de sel
1 demi verre d'eau

Pour la farce :
200 g de sucre
1 c. à soupe de farine
1 verre de lait
40 g de beurre
1 oeuf

Préparation :
La pâte brisée
Dans une terrine, verser la farine, le sucre en poudre, le sel puis le beurre fondu.
Mélanger avec les paumes des mains puis ajouter l'eau.
Laisser la pâte en boule, la laisser au frais 1 heure.

Pour la farce :
Dans une casserole, verser le sucre, la farine et le lait. Ajoutez 40 g de beurre, bien mélanger le tout. Porter à ébullition, laisser bouillir environ 2 minutes à feu doux. Retirer la casserole du feu et ajouter l'oeuf battu. Laisser refroidir 10 min. Abaisser la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, beurrer un plat rond, puis disposez la farce dans le plat. Enfourner puis cuire 30 minutes à 180°.

CRÈMES DE JOUR

Booster leur efficacité

Savoir choisir sa crème de jour qui correspond aux besoins de la peau et à sa nature ne suffit pas. En revanche pour tirer le meilleur parti de sa crème quotidienne, il y a quelques règles à respecter histoire d'en booster l'efficacité, aujourd'hui on voit ça en détail.

Première règle d'or d'une crème de soin : elle doit être appliquée sur une peau propre. Plus aucune trace de cosmétiques, de sébum, de poussière, de pollution,… On pose son soin, avec les mains propres, sur une peau nette et sèche. Car il est évident que s'il reste maquillage, autre crème ou même sébum, le soin pénètrera moins facilement. Dans la même veine, pour booster l'efficacité des soins de beauté, on pense à exfolier sa peau une fois par semaine. Un gommage permet d'éliminer les cellules mortes et de faire place nette, ce qui permet une meilleure pénétration des soins que l'on applique après.

Côté pratique de l'application, Deux règles primordiales

La première c'est ni trop, ni trop peu. Pas besoin d'en mettre des tonnes de votre crème de jour, à avoir la main trop lourde vous risquez d'étouffer la peau et de voir apparaître brillance voire petites imperfections. Et puis une peau trop crémée limite aussi la durée et le fini du maquillage. Une noisette suffit, et en cas de flacon-pompe ce sont deux pressions maximum pour étirer la crème jusqu'au cou.

Deuxième règle de l'application, la douceur.

Pas la peine de vous irriter la peau, en douceur le soin pénètre tout aussi bien.
On effleure, on masse doucement si on veut et on prend le temps pour crémer tout le visage ET le cou. Si vous êtes adeptes des multiples couches, limitez un peu la superposition.
Une pulvérisation d'eau florale, de tonique ou d'eau thermale + un sérum si besoin + une crème de jour (hydratante, anti-âge, anti-imperfections,… selon les besoins de la peau), voilà une routine qui suffit largement à combler les besoins de la peau. Pensez aussi au contour des yeux à partir de 30 ans.
La bonne conservation de ses crèmes :
Et pour terminer, on observe quelques précautions pour la bonne conservation de ses cosmétiques.
Toujours bien refermer les pots et tubes immédiatement après utilisation, éviter de

les laisser en plein soleil ou près d'une source de chaleur, respecter la date de péremption des produits notée sur l'emballage à côté de l'image imprimée d'un petit pot ouvert, toujours bien se laver les mains avant de mettre les doigts dans un pot de crème et préférer quand c'est possible un conditionnement en flacon pompe plus hygiénique.

VIE PRATIQUE

Bonne conservation du café

Mal conservé, arabica ou non, votre café perdra son goût. Quelques règles de conservation doivent de ce fait être prise en compte pour pouvoir garder un café bien parfumé.

Mettre dans une boîte ou dans le réfrigérateur :

À chaque fois que vous ouvrez un sachet d'emballage de café, ne laisser jamais le café restant dans le sachet. Laissé dans un contenant non hermétique, votre café perdra toute sa saveur.
Pour bien conserver le café, l'enfermer dans une boîte totalement hermétique.
Vous êtes libre de choisir la boîte, mais il faut qu'elle soit, en plus d'être hermétique, sombre pour éviter que la lumière et l'air y entrent pour altérer son goût. Il vous est aussi possible de le congeler dans le but de garder ses arômes.
Mais dans ce cas, ne décongeler que la

quantité dont vous avez besoin car il dangereux de recongeler des aliments décongelés. Vous pouvez aussi le mettre dans votre réfrigérateur.

Trucs et astuces

Rattraper une mayonnaise

Chacun a sa méthode pour la rattraper. Mais en voici une peu répandue: ajoutez une c. à soupe d'eau froide à votre mélange et laissez reposer une minute avant de monter de nouveau votre mayonnaise.

Concervez un oignon entamé

Un oignon coupé et resté quelque temps à l'air devient nocif. Ne le gardez jamais donc en réserve, pour un usage ultérieur, la partie d'un oignon qui n'a pas été utilisée.

Nettoyer l'huile de friture

Vous pouvez nettoyer la nettoyer en la passant dans un filtre à café. Vous récupérerez ainsi une huile claire et propre comme la première fois que vous l'avez utilisée.

Un bon café...

C'est un vieux tour de main de nos grands-mères. Avant de verser l'eau chaude sur le café moulu, humectez-le d'une cuillerée à café d'eau froide.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Un test sanguin pour déterminer le sexe du fœtus dès la 5e semaine

Des chercheurs sud-coréens ont mis au point une méthode non invasive permettant de déterminer le sexe du fœtus dès la cinquième semaine de grossesse.

Outre satisfaire la curiosité des futurs parents impatients, connaître le sexe du fœtus peut s'avérer cruciale lorsque la mère est porteuse d'un gène défectueux du chromosome X. Une anomalie qui peut entraîner de graves maladies chez un garçon telles que la dystrophie musculaire. Actuellement, les femmes peuvent choisir d'attendre l'échographie du deuxième semestre pour déterminer le sexe du bébé ou effectuer des tests invasifs à 11 semaines de grossesse. Ces analyses peuvent prendre la forme d'un prélèvement de villosités choriales ou encore d'une amniocentèse, deux protocoles assez fastidieux qui comportent également un léger risque de fausse couche.

Mais les futures mères pourraient ne plus avoir à attendre aussi longtemps. Au cours de récents travaux, des chercheurs de l'École de médecine de l'Université de Séoul ont réussi à mettre au point une méthode permettant de déterminer dès la cinquième semaine de grossesse et au moyen d'un simple test sanguin si le fœtus est un garçon ou une fille.

Pour en arriver à un tel résultat, des analyses ont été effectuées sur des échantillons de sang prélevés à 203 femmes enceintes, au cours du premier trimestre de leur grossesse. Le protocole publié dans la revue Federation of American Societies for Experimental Biology consiste à mesurer différents ratios de deux enzymes : le DYS14 et le GAPDH, qui se trouvent dans le sang de la mère. Selon Gerald Weissmann, éditeur du journal en charge de la publication, cette nouvelle avancée est très prometteuse. Cité par le New Scientist, il explique : *"Cette étude montre qu'il est possible de prédire le sexe d'un enfant dès les premières semaines suivant la conception. A l'heure actuelle, les parents reçoivent parfois des informations erronées au sujet du sexe de leur enfant à naître ; ce test devrait s'avérer utile pour résoudre toutes les incertitudes entourant les observations actuelles à partir de l'échographie".*

Etats-Unis : des millions de chauves-souris mortes du syndrome du nez blanc

Entre 5,5 et 6,7 millions de chauves-souris ont été retrouvées mortes aux Etats-Unis et au Canada terrassées par le syndrome "du nez blanc", selon une dernière estimation du service fédéral de la pêche et de la vie sauvage (FWS). Les symptômes n'ont pas trompé les scientifiques et experts. Des vols en extérieur en plein jour et sous des températures plus que fraîches : c'est un comportement complètement inhabituel venant de chauves-souris, qui devraient être en phase d'hibernation. Mais aujourd'hui, la cause de tout ceci est bien identifiée : l'origine de ce syndrome du nez blanc est un champignon répondant au nom de Geomyces destructans, découvert à l'hiver 2007 dans l'Etat de New-York.

Néanmoins, l'identification de l'agent responsable n'a pas suffi pour l'heure à enrayer l'hécatombe. En effet, depuis le champignon a décimé de 5,5 à 6,7 millions de chauves-souris dans 16 Etats des Etats-Unis et 4 provinces du Canada, selon une dernière estimation du service fédéral de la pêche et de la vie sauvage (FWS). Radical, il montre un taux de mortalité de 100 % affichant ainsi un bilan très lourd : les experts estiment que sur les neuf espèces de chauves-souris touchées par ce syndrome, cinq ont subi des pertes très importantes. *"Cette nouvelle estimation alarmante illustre la gravité de la menace présentée par le syndrome du nez blanc pour les chauves-souris ainsi que l'ampleur du problème économique pour les Etats-Unis"*, souligne Dan Ashe, directeur du FWS cité par l'AFP. Si les chauves-souris ne sont pas des animaux très appréciés, elles ont une très grande valeur pour l'économie et surtout l'agriculture car elles se nourrissent d'insectes et d'autres nuisibles qui s'attaquent aux récoltes mais aussi aux arbres dans les forêts.

En 2011, une étude publiée dans la revue scientifique américaine Science estimait ainsi jusqu'à 3,7 milliards de dollars annuellement le gain pour les agriculteurs nord-américains résultant du rôle de contrôle des insectes nuisibles par les chauves-souris. Autrement dit, les Etats-Unis et le Canada ont tout intérêt à trouver une solution pour sauver leurs spécimens. De plus, selon Dan Ashe, les chauves-souris joueraient également un rôle important pour limiter la propagation de maladies chez les hommes.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BAUME À LÈVRE

Inventeur : **Dr. Fleet** Date : **1880** Lieu : **Lynchburg**

Vous avez les lèvres gercées, pas de problème, le baume à lèvre existe depuis plusieurs années. En 1880, un médecin de Lynchburg a inventé le baume à lèvre qu'il vendait sous le nom de Chapstick. Le docteur Fleet concevait son produit, qui ressemblait à une bougie enveloppée dans du papier d'aluminium, à la maison. Devant un fiasco total, il se résolut à vendre ses droits à un autre résidant de l'endroit, John Morton. Savez-vous le montant que Morton a payé pour les droits de l'invention ? 5$. Oui vous avez bien vu. Après quelques années de production, la famille Morton à vendu à son tour les droits de fabrication à la A. H. Robbins Company, mais sûrement pas au même prix.

ZAHIA

Karl Lagerfeld l'adore

Au cours d'une séance photo effectuée avec Karl Lagerfeld, Zahia l'a visiblement beaucoup impressionné. Le couturier a vu en elle une «pin-up de Vargas». Rien que ça. Le temps où Zahia Dehar se faisait connaître grâce à ses relations étroites avec des footballeurs est loin derrière elle. Alors qu'elle s'apprête à lancer officiellement sa marque de lingerie avec un défilé à Paris, un des poids lourds de la mode cumule les glorieuses comparaisons pour la décrire.

Le couturier a récemment effectué un shooting avec elle. Des photos qui illustreront, selon WWD, le dossier de presse du défilé du 25 janvier prochain au cours duquel Zahia présentera sa collection de lingerie.

Rachida Dati

des frères et sœurs pour Zohra

On a lu pour vous le livre de Rachida Dati et, révélation, Zohra n'est pas une enfant unique. Mais puisqu'on vous dit qu'on ne fait pas un boulot facile tous les jours. Portés par une conscience professionnelle sans faille, on a lu pour vous *Fille de M'Barek et de Fatma-Zohra, ministre de la Justice*. Toute la rédaction s'est relayée des jours et des nuits entiers, à la limite de l'épuisement. Tout à coup, dans un état semi-comateux, à la limite entre le sommeil et la réalité, une info nous saute littéralement aux yeux. Le nom du père de Zohra ? On aurait aimé tenir le scoop du siècle. «*J'ai aussi été portée par l'affection des enfants du père de Zohra qui sont la famille de ma fille.*»

Loana «Criblée de dettes»

Loana est au plus bas comme l'a tristement rappelé sa récente tentative de suicide. Financièrement, c'est la même chose. Selon sa mère, l'ex-lofteuse n'a plus un sou… Elle vit avec 20 euros par semaine selon sa mère «Son geste est celui d'une femme désespérée et perdue. C'est un appel au secours.» La maman de Loana, qui s'est confiée à *Gala* cette semaine, en est persuadée, sa fille n'a pas voulu en finir avec la vie, mais plutôt avec cette vie trop difficile et pas assez belle. Violette, la maman de Loana, est venue au chevet de sa fille et faire le tampon avec les personnes néfastes que fréquentent sa fille. Ce sont «*des vautours qui se servent de sa notoriété ; ça m'écœure*». Aujourd'hui Loana peine à s'en sortir. Financièrement d'abord. «*Elle n'a jamais vu la couleur de l'argent qu'elle a gagné, ou si peu.*»

Katherine Heigl

a abandonné l'idée d'avoir un corps de rêve

Après avoir un temps pensé à se construire une silhouette de top, Katherine Heigl a décidé de s'assumer telle qu'elle est. Avec ses formes et ses rondeurs. La taille M, c'est bien aussi. C'est ce que se dit Katherine Heigl aujourd'hui. A vingt ans, comme toutes les jeunes femmes qui lisent les magazines people, la comédienne a rêvé devant les silhouettes de stars. Elle s'est dit qu'elle aussi elle deviendrait célèbre et qu'elle aussi elle aurait un corps à faire pâlir d'envie toutes les autres femmes. Dix ans plus tard, sa carrière est là, mais Katherine Heigl n'est pas parvenue à entrer dans une taille XS.

«A vingt ans, je faisais neuf kilos de plus et je voulais ressembler à ces filles qui ont des corps fantastiques comme Jennifer Aniston et Jessica Alba. Mais je n'arrivais tout simplement pas à perdre du poids.» Tout simplement parce que ça demandait beaucoup trop de sacrifices et de travail. Des heures et des heures passées à la salle de gym, très peu pour elle : «*Je suis trop paresseuse, j'aime trop manger et je tiens trop à mon temps libre. Et aujourd'hui, je fais avec ce corps-là parce que c'est mon choix.*» «*A 32 ans, je suis plus à l'aise avec mon corps*», a-t-elle surenchéri, pour le plus grand bonheur de son époux Josh Kelley. Et comme qui dirait, ça en fait plus à aimer

Rihanna

grosse éclate en vacances

Rihanna doit se sentir coupable de se prélasser sous le soleil d'Hawaï pendant qu'une partie de ses fans subit l'hiver. Par bonté sans doute, elle partage ses vacances avec eux en les inondant de photos sur Twitter. Des clichés pas toujours du meilleur goût… Décidément fière de son corps et comme elle l'avait déjà fait au mois de novembre dernier, elle enchaîne les twitpics en maillot de bain, dans toutes sortes de situations pas du tout mises en scène. Rihanna en vacances, c'est le naturel incarné. Elle est comme ça Riri, l'authenticité d'abord.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h29
Dohr	12h59
Asr	15h42
Maghreb	18h02
Icha	19h27

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1478 | Mardi 24 janvier 2012

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CRISE EN SYRIE

Le nouveau plan arabe rejeté

Le nouveau plan arabe sur un transfert du pouvoir pour mettre fin à la crise en Syrie, a été rejeté hier par Damas qui le qualifie d'"*ingérence flagrante dans ses affaires intérieures*" et l'opposition syrienne qui estime que ce plan ne "*répond pas aux attentes de la population*".

"La Syrie rejette les décisions prises à son encontre en dehors du plan de travail arabe et du protocole signé par Damas et considère que celles-ci portent atteinte à sa souveraineté nationale et (constituent) une ingérence flagrante dans ses affaires intérieures", a déclaré une source responsable citée par la télévision officielle syrienne et l'agence de presse Sana.

A l'issue d'une réunion dimanche au Caire, les chefs de diplomatie de la Ligue arabe ont adopté une nouvelle initiative pour un règlement en Syrie prévoyant un transfert de pouvoirs du président Bachar al-Assad au vice-président et la formation d'un gouvernement d'union nationale "*dans les deux mois*", qui sera présentée à l'Onu en vue de son approbation. Les autorités syriennes ont qualifié ce plan de "*violation flagrante*" de la charte de la Ligue arabe. *"Le Conseil ministériel (de la Ligue arabe) aurait dû assumer ses responsabilités en arrêtant le financement et l'approvisionnement d'armes aux terroristes*", a lancé le responsable syrien. Il a souligné que la décision du Conseil ministériel, qui va, selon lui "*à l'encontre des intérêts du peuple n'empêchera pas la Syrie d'avancer dans sa politique réformatrice et d'apporter la sécurité et la stabilité à son peuple qui a prouvé durant la crise son attachement à l'unité nationale et son ralliement autour du président*" Bachar Al-Assad. Le nouveau plan arabe a été également refuté par l'opposition syrienne. Les Comités locaux de coordination (LCC) estiment que cette offre "*ne répond pas aux attentes de la population*" et ne *"dispose pas de mécanisme d'application"*. "*La Ligue arabe a échoué encore une fois à adopter une solution qui répond aux attentes des Syriens et à leurs sacrifices*", ont indiqué les LCC dans un communiqué.

Selon le texte, "*la nouvelle initiative donne au régime un nouveau délai pour poursuivre la répression et une couverture pour mater la révolte*". Estimant que la nouvelle initiative arabe ne "*dispose pas de mécanisme d'application d'où la difficulté qu'elle aboutisse*", les opposants syriens ont appelé la Ligue arabe à "*reconnaître son échec et demander l'aide de l'Onu"* sur le dossier syrien. Cette nouvelle initiative arabe prévoit notamment un transfert de pouvoirs du président syrien Bachar al-Assad à son adjoint et un cabinet d'union nationale. Cette initiative appelle Al Assad à déléguer "*des prérogatives au vice-président pour traiter avec un gouvernement d'union nationale*" appelé à être "*formé dans les deux mois*", selon un communiqué final lu à l'issue de la réunion de la Ligue arabe dimanche. Ce cabinet devra être "*présidé par une personnalité de consensus*". Sa mission sera d'appliquer le plan arabe et de préparer des élections, présidentielle et d'une assemblée constituante dans un délai de trois mois en vue de l'élaboration d'une nouvelle constitution qui sera soumise à un référendum. Le nouveau plan demande au *"gouvernement et à tous les courants de l'opposition à engager un dialogue sérieux sous l'égide de la Ligue arabe dans un délai ne dépassant pas les deux semaines pour pouvoir réaliser l'objectif de former un gouvernement d'union*".

Outre ce nouveau plan de sortie de crise, les chefs de diplomatie arabe ont décidé à l'issue de leur réunion de dimanche de prolonger la mission des observateurs et d'augmenter également leur nombre.

Ils ont également chargé le secrétaire général de l'organisation de nommer un "*émissaire spécial"* chargé de suivre l'évolution de la situation en Syrie. "*Nous allons informer l'Onu de l'ensemble des résolutions de la Ligue arabe (...) en vue de son approbation*", a déclaré l'émir du Qatar, cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani.

Les premiers observateurs arabes avaient entamé leur mission le 26 décembre en Syrie, tandis que la dernière délégation en date est arrivée la semaine dernière, en provenance de Jordanie, pour surveiller l'application d'un précédent plan arabe de sortie de crise, accepté par Damas et qui prévoyait notamment l'arrêt des violences, le retrait des chars des villes et le déplacement libre des médias arabes et étrangers, et l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement et l'opposition.

Le chef de cette mission le général Mohamed Ahmmed Mustafa al-Dabi avait présenté la veille devant le comité ministériel de la Ligue arabe chargé de la Syrie son rapport sur la situation dans le pays.

Le comité regroupe le Qatar (président), les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Soudan, du Sultanat d'Oman et d'Egypte ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe.

APS

Très Libre

PRÉTENDU ACCORD DU JUGEMENT DE SEIF AL-ISLAM EN LIBYE

La CPI dément

La Cour pénale internationale (CPI) a démenti, hier, avoir pris une décision sur la tenue d'un procès de Seif al-Islam en Libye devant un tribunal libyen. "La CPI n'a pas rendu de décision sur ce sujet-là", a déclaré le porte-parole de la Cour Fadi El-Abdallah. Le ministre libyen de la justice avait annoncé un peu plus tôt dans la journée que "la CPI a accepté que le procès ait lieu en Libye et qu'il soit jugé par la justice libyenne". Arrêté le 19 novembre dans le sud de la Libye, Seif al-Islam, fils de l'ex-dirigeant libyen défunt Moummar Kadhafi fait l'objet depuis le 27 juin d'un mandat d'arrêt de la CPI. Les nouvelles autorités libyennes avaient annoncé leur intention de juger en Libye Seif al-Islam, en affirmant que son procès sera "*conforme aux critères internationaux"*.

CONTREBANDE DE CARBURANT À SOUK AHRAS

Hausse inquiétante

Une quantité de 57.818 litres de carburant a été saisie par les gendarmes dans la wilaya de Souk Ahras, en 2011. Comparativement à 2010, une hausse de 100% a été enregistrée, notamment aux frontières tunisiennes. 115 personnes impliquées dans ces opérations ont été déjà arrêtées. Dans le même cadre il a été également saisi 26 véhicules, 17 motocycles, un tracteur et 131 baudets. Outre cela 1,40 tonne de denrées alimentaires, notamment du concentré de tomates et des pâtes, ainsi que 3.378 boites de médicaments ont été saisies durant cette même période. Par ailleurs, 36 affaires liées au vol de 762 ovins et bovins ont été traitées. Notons que les plaintes concernant le vol de bétail sont souvent déposées 48 ou 72 heures après les faits, ce qui entrave l'aboutissement des enquêtes. Nonobstant cela les gendarmes ont tout de même récupéré 236 bêtes.

A. B.

IL EST L'UN DES MAÎTRES DE LA CHANSON KABYLE

Chérif Kheddam n'est plus

PAR LOUNES BOUGACI

L'un des maîtres de la chanson kabyle, Chérif Kheddam, est décédé hier lundi en France, des suites d'une longue maladie. Avec la disparition de ce barde intemporel la culture algérienne et la chanson d'expression amazigue perd l'un de ses monuments. Chérif Kheddam, avec d'autres sommités de sa génération à l'instar de Slimane Azem et Cheikh El Hasnaoui, est non seulement un chanteur et interprète d'exception mais il est considéré aussi comme un auteur-compositeur de grand talent et un musicien hors pair.

L'annonce de l'information de la mort de Chérif Kheddam a jeté l'émoi aux quatre coins de la Kabylie. Ses nombreux fans le pleurent. L'artiste sera enterré dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 2012

24 morts et 573 blessés déplorés

Depuis le début de l'année en cours, les accidents de la route ont causé 24 décès selon les chiffres communiqués par la direction générale de la Sûreté nationale. Outre les décès, ces sinistres, au nombre de 480, ont également engendré des blessures à 573 personnes, indique-t-on de même source.Selon elle, le facteur humain constitue la principale cause avec 91,77% des accidents. Face à ce constat, les services de la Sûreté nationale, qui ont mis en œuvre des campagnes de sensibilisation et des programmes de prévention et de sensibilisation ainsi que les mesures coercitives, appellent les usagers de la route à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse.

A. B.